51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 26 28 JUIN 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète. . . . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . . . 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Un grand homme d'Etat catholique : Oliveira Salazar. — Comment le Portugal a été retiré de l'anarchie financière et politique. — Exemples à méditer, 417. — II. De la crise générale du parlementarisme. Revue des pays qui ont adhéré à un régime « autorita re », 422. — III. Le cas de la France : allons-nous à un Troisième Empire ? Un livre de M. Lasbax sur ce sujet, 425. — IV. La position des catholiques. — Ce qu'ils condamnent dans le régime économique et politique actuel, 427. — V. Manifeste d'un groupe de hauts intellectuels catholiques de France sur la crise Analyse du mal. Vues d'avenir. Il faut commencer par réévangéliser les masses, pour aboutir à un ordre chrétien, 428

PRÉDICATION

Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXV. Liturgie du sacrement de l'Ordre, 353.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — XI. *9e Invocation :* Cœur de Jésus, sanctuaire de la justice et de l'amour, 355. — XII. *10e Invocation :* Cœur de Jésus, plein d'amour et de bonté, 357.
Pour Distribution des prix. — I. *Dans un Petit Séminaire :* Salutations en quatre langues, 359.
Avant le départ en vacances. — Fidélité au devoir, 361.
Panégyrique de sainte Jeanne-Antide Thouret. — Sa croissance divine, 363.
Pour une Journée de l'Œuvre des vocations sacerdotales. — Pourquoi et comment travailler au recrutement sacerdotal, 366.

En vente à nos Bureaux

La SEPTIÈME ÉDITION de la *Petite Histoire de ma Religion* de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. 1 vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 2 fr. pour la France et 2 f. 50 pour l'Etranger.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 15 fr. 50 ; 20 ex., 31 fr. ; 30 ex., 45 fr. 25.
5 kilos (50 ex.) : en gare 72.65 ; à domicile 74.90
10 » (100 ex.) : » 141.45 ; » 142.90
B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste plus 0.50 par exemplaire.

Il nous reste quelques centaines d'exemplaires d'une édition qui ne comprend que l'*Histoire de l'Eglise*. A ceux qui la désireraient, nous pourrons la fournir aux conditions suivantes :

A) *Pour la France :* l'unité 1 f. 10 ; 10 ex., 9 f. 60 ; 20 ex., 19 fr. 20 ; 30 ex , 28 fr. 80, franco poste.
5 kilos (105 ex.) : en gare 75.90 ; à domicile 77.35
10 » (225 ex.) : » 157.70 ; » 159.15
B) *Pour l'Etranger :* l'unité 1 f. 25 10 ex., 11 f. 50, franco poste.

PETIT COURRIER

Q. — Une jeune fille, instruite, désirerait : 1° mieux connaître les raisons de croire, et 2° affermir sa foi en la Providence. Quels livres lui conseiller ?

R. — Ad I. Une apologétique bien conçue est tout indiquée. Et vous n'avez ici que l'embarras du choix. Mais il faudrait, avant tout, connaître le degré d'instruction de la jeune fille.

Voici, par ordre ascendant de difficulté, les livres que nous pouvons vous indiquer :

1re Catégorie : Lemire, *Apologétique*, in-12 de 480 p., br. 13 f., cart. 17 f , Tours, Marcel Cattier ; — Verhelst, *Apologétique*, in-8 de 304 p., 14 f.,

Bruxelles, Dewit ; — Boulenger, *Manuel d'Apologétique*, gr. in-16 de 490 p., cart. 17 f. 50, Lyon, Vitte ; — Mgr Lahargou, *Nouveau Cours d'Apologétique*, in 12, cart. 17 f. 50, Paris, J. de Gigord ; — Duplessy, *Apologétique*, 3 vol. in-12 à 7 f. 85 l'un, Paris, Bonne Presse.

2e Catégorie : Gidrol, *Les raisons de notre croyance*, 3 vol. in-12, libr. Paul Lefebvre, 77, rue de Rennes, Paris 6e ; — Paul Buysse, *Vers la Croyance*, 13 f., — *L'Eglise de Jésus devant la raison et le cœur de l'homme*, 15 f., — *Jésus devant la critique*, 10 f., Paris, Desclée, de Brouwer et Cie ; — P. Hugueny, O. P., *Critique et Catholique*, 3 vol. in-12, 39 f., Paris, Letouzey.

3e Catégorie : P. de Grandmaison, *Jésus-Christ*, 1 ou 2 vol. suivant l'édition, Paris, Beauchesne ; — P. Sertillanges, *Les Sources de la croyance en Dieu*, 15 f., Paris, Perrin et Cie.

Ad II. Les théologiens ont presque toujours fait dévier la question de la Providence sur le problème âprement discuté entre eux de la Prédestination. Conseillez plutôt : Monsabré, *Carême 1876*, 10 f., Paris, Lethielleux ; — A. Bouyssonie, *Bataille d'Idées sur les problèmes de Dieu, du Bien et du Vrai*, 15 f., Paris, Beauchesne, p. 32-139 ; — Eymieu, *La Providence*, 9 f., Paris, Perrin et Cie ; — et aussi Sertillanges, *Les Sources de la croyance en Dieu*.

Q. — En dehors du texte même des encycliques pontificales, quels ouvrages consulter pour traiter ce sujet de conférence : « Définir et justifier, à la lumière des enseignements pontificaux, les exigences respectives du patriotisme et du devoir international » ?

R. — Mgr Rech, *La Piété envers la Patrie*, in-8 de 76 p., Paris, Letouzey (reproduction de l'article du *Dict. de Théologie cath.*, t. XI, col. 2301-2326) ; — P. Ducattillon, *Le vrai et le faux patriotisme*, in-12 de 300 p., 12 f., Paris, Spes ; — *Le Désarmement moral et la pensée chrétienne*, in-12 de 273 p., 15 f., Spes ; — voir *Ami* 1933, p. 712 et suiv.

Q. — Pourriez vous me dire s'il existe des confréries en l'honneur de S. Jean-Baptiste et m'indiquer leur adresse ?

R. — Nous ne pouvons que recommander votre question à la confraternelle obligeance de nos lecteurs.

Q. — Voudriez vous m'indiquer, en vue d'un Cercle d'hommes, un ouvrage commentant l'Evangile au point de vue social ?

R. — Abbé Lugan, *L'Enseignement social de Jésus*, 6 vol., 30 f., Paris, Spes ; — A. Guillaume, *L'Evangile étudié au point de vue social*, in-8 de 385 p., 15 f., Bruxelles, Dewit.

Q. — 1° Un curé peut-il bénir les automobiles de sa paroisse, avec cérémonie spéciale pour eux ?

2° Quelle bénédiction prendre ?

3° Peut il bénir des autos venues de paroisses étrangères à la sienne pour cette cérémonie ?

4° Peut-il, par la voie de la presse ou autrement, les inviter à venir ?

R. — Ad I. Sans aucun doute.

Ad II. La formule applicable aux véhicules, n° 25 des bénédictions non réservées dans l'Appendice du Rituel Romain.

Ad III. Assurément, puisqu'il « instrumente » dans les limites de sa propre paroisse, de même qu'il peut entendre la confession de quiconque le lui demande.

Ad IV. Ici ce n'est plus une question de droit, étant donné que par cette invitation aucune obligation ne peut être imposée. Mais il peut y avoir des raisons de convenance très pressantes pour interdire à un curé d'empiéter ou de paraître empiéter sur le domaine de ses voisins, en invitant aux cérémonies de sa paroisse des fidèles qui ne sont pas ses propres paroissiens.

Q. — Je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer : 1° un livre de théologie morale en français, ni trop développé, ni trop succinct, et 2° un livre de pastorale qui ait les mêmes qualités.

R. — Ad I. Héribert Jone, *Précis de Théologie morale catholique*, in-8 de 4?2 p., 25 f., Editions Salvator, à Mulhouse.

Ad II. Abbé Niedergang, *Le Clergé paroissial*, in-16 de 228 p., 11 f., Paris, Spes ; — P. Lithard, *Précis de Théologie pastorale*, in-8 de 352 p., 20 f., Paris, Bloud et Gay.

Q. — A quelle librairie trouver la *Bible du paysan* et l'*Evangile du paysan* de l'abbé Prosper Gérald ?

R. — Chez Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris 6e ; chaque vol. coûte 10 f., franco 11 f.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer un ou deux ouvrages simples et clairs enseignant l'essentiel de ce que doit savoir une religieuse qui va voir les malades à la campagne ?

R. — Ch. Vincq, *Manuel des hospitalières et des gardes malades*, in-8 de 755 p., illustré, relié 24 f., Paris, J. de Gigord ; — Dr H. Philippe, *Les premiers soins et secours d'urgence*, in-8 de 541 p., illustré, relié 10 f., chez Poinat, 21, rue Cassette, Paris 6e.

P. Jacques, O. M. C. — **Pour l'Action catholique.** *Des chrétiens, des apôtres* formés suivant les recommandations des Souverains Pontifes. — Brochure de 32 p., 1 f (réduction par quantité) — Librairie St-François, 4, rue Cassette, Paris 6e.

Qu'est-ce que l'action catholique ? Quelle est à ce sujet la pensée de Benoît XV et de Pie XI ? Réalisation de cet esprit d'apostolat catholique dans et par le Tiers-Ordre franciscain ; S. François, patron de l'action catholique. Telles sont les idées maîtresses mises en relief dans cette plaquette.

ROLITHO 1934
Le Duplicateur parfait
1.200 copies à l'heure
Notice gratuite sur demande

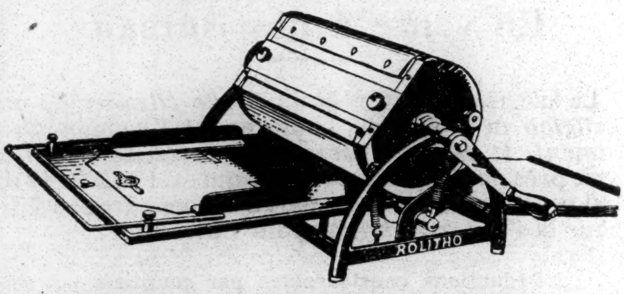

1.185 fr. en 12 mensualités de 100 fr.
— 20 % de remise à MM. les Ecclésiastiques. —
Alph. ENGEL, 18, rue du Mail, PARIS (2e).

POLYCOPISTES
soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils fournitures et papiers de tirage de H. HUSSON à Blevaincourt (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS (6e)

ALLOING (Chan.). — Les Evangiles du Missel. Texte français suivi de réflexions et de commentaires en forme d'homélies (23×14 cm), VIII-590 p. 30 fr. »» *franco* 32 fr.; étranger. . . . . 35 fr. »»

DUPLESSY (Chan.). — Cours de Religion en forme de petits prônes. 1re série : Les vérités à croire ; 2e série : Devoirs à pratiquer ; 3e série : Sacrements à recevoir. 52 lectures. In-12 de 160 pages. Chaque volume se vend séparément 6 fr.; *franco* 7 fr.; étranger 8 fr. »»

C'est un très grand service — un de plus ! — que vient de rendre à ses confrères M. le chanoine Duplessy, en publiant son *Cours de religion en forme de petits prônes :* ces prônes ne demandent pas plus de quatre minutes pour être lus, et il y en a 52 par an !...

LANIER (Chan. H.), Docteur en droit canonique, vice-official de Paris. **Guide pratique de la procédure matrimoniale en Droit canonique.** In 8o, 2e édition, 8 fr.; *franco* 9 fr.; étr. . 10 fr. 50

LAURENT (Chan.). — Directoire pratique pour le Clergé, d'après le nouveau Code canonique et les décisions récentes des Congrégations romaines. 7e édition, revue et mise à jour jusqu'au 1er nov. 1928. In-12, 10 fr.; *franco* 11 fr.; étr. 12 fr.»»

Ce volume rappelle en termes très clairs, nets et précis la discipline sacramentaire, pastorale et ecclésiastique, sorte de catéchisme pratique qui permettra aux prêtres de connaître rapidement les règles et les devoirs de leur charge.

LELONG (Mgr). — Plans d'instructions. 13e mille. In 12, 10 fr.; *franco* 11 fr. »» étranger. . . . . 12 fr 50

L'ouvrage comprend des instructions sur toutes les parties du catéchisme catholique. Il se partage en 5 années, où il est traité successivement : 1o des vérités à croire ; 2o de la grâce et des moyens de l'obtenir ; 3o des commandements de Dieu ; 4o de la liturgie et des fêtes ; 5o instructions sur les évangiles.

MILLOT (Mgr). — Plans de Sermons pour les fêtes de l'année. 3e mille. 2 in-12 20 fr., franco 22 fr. 50, étr. 25 fr.

Mgr Millot est habitué à produire des ouvrages de réelle valeur et de grande utilité pratique. Ses *Plans de Sermons pour les fêtes de l'année* fournissent une manne précieuse, substantielle... qui ne tombera pas dans le désert !...

— Plans de Sermons de Retraites. In 12 10 fr, franco 11 fr., étranger . . . 12 fr. 50

— Plans de Sermons de circonstances. In-12, 10 fr., franco . . . . 11 fr. »» étranger . . . . 12 fr. »»

Plans développés qui permettront aux orateurs de prendre la parole sur des thèmes variés avec plus de facilité après une courte préparation.

DEUX MISSIONNAIRES. — Le Vade-Mecum des prédicateurs. Pour dominicales, fêtes, sermons, panégyriques, avent, carême, adoration, missions, retraites diverses, mois de Marie et du Rosaire. In-12 de 800 p. 7e mille, 15 fr., franco 17 fr. 50, étranger. . 20 fr »»

Le catalogue d'ouvrages de Prédication de juillet 1934 sera adressé franco sur demande.

VIN de VIAL

QUINA, SUC de VIANDE LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

Le plus puissant des fortifiants.

INDISPENSABLE aux ANÉMIÉS CONVALESCENTS FEMMES ENFANTS et VIEILLARDS

VIAL Frères, Pharmaciens à Lyon
36, Place Bellecour, 36
DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Maisons DELANNOY – Vve RIF réunies
MASSON & Cie Succrs, 38, rue St-Sulpice, PARIS (6e).

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).

MANUFACTURE DE CARRELAGES CÉRAMIQUES
BOCH FRÈRES, à Louvroil-lez-Maubeuge (Nord).
Maison fondée en 1861 — R. C Avesnes B 110
Tél 75 MAUBEUGE – Télégr. BOCH MAUBEUGE
Carreaux en véritable grès cérame unis et dessins tous styles. — Faïence — grès vernissé — statues — tuyaux.
Catalogues & devis gratis sur demande.

DECORS & ACCESSOIRES
POUR
THEATRES FETES KERMESSES
ARTIFICES MASQUES POSTICHES INSIGNES
DRAPEAUX GUIRLANDES ILLUMINATIONS
Ets André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
——— TARIF No 1. FRANCO SUR DEMANDE ———

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

"LES BONNES LECTURES"
Collection dirigée par Georges GOYAU, de l'Académie Française, et Georges VIANCE

R. P. SANSON, de l'Oratoire
DOULEURS DES HOMMES D'AUJOURD'HUI
L'inquiétude des enfants du siècle.

LACORDAIRE
SAINT DOMINIQUE
Le livre du Centenaire dominicain.

Nombreuses héliogravures en hors-texte
3 fr. 95 chaque volume
FLAMMARION, éditeur

ORGUES de tous systèmes, HARMONIUMS, spécialité de souffleries électriques. Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, Lyon. V. page 172 couv. *Ami* du 7 juillet.

La VILLA de FONTENAY LAMALOU-les-BAINS (Hérault) est ouverte aux membres du Clergé désireux de venir s'y reposer pendant la saison. *Pension 16 fr p jour* S'adr à M. le Directeur de la Villa.

MOINS CHER ou pas plus cher qu'ailleurs
MIEUX FAIT en tous cas, coupe renommée
SOUTANES & Douillettes sur mesures.
Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.
Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur. Sous-vêtements. — Bonneterie.

CHASUBLERIE -- ORFÈVRERIE
BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES — LINGERIE D'EGLISE
DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS
TAPIS — AMEUBLEMENT
Adressez-vous en confiance à

Laurent OLIVA Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte PARIS
Dessins, devis gratis

VINS DE MESSE
La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.
Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).
Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.
S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE
Exigez la marque
Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).
TETRA

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE
33, rue de Rivoli -- 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.
NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES
T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

Ami du Clergé du 28 juin 1934

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXV. Liturgie du sacrement de l'Ordre, 353.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — XI. *9e Invocation :* Cœur de Jésus, sanctuaire de la justice et de l'amour, 355. — XII. *10e Invocation :* Cœur de Jésus, plein d'amour et de bonté, 357.
Pour Distribution des prix. — I *Dans un Petit Séminaire :* Salutations en quatre langues, 359.
Avant le départ en vacances. — Fidélité au devoir, 361.
Panégyrique de sainte Jeanne-Antide Thouret. — Sa croissance divine, 363.
Pour une Journée de l'Œuvre des vocations sacerdotales. — Pourquoi et comment travailler au recrutement sacerdotal, 366.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXXV

LITURGIE DU SACREMENT DE L'ORDRE

Mes frères,

Le sacrement de l'ordre est sans contredit celui dont la liturgie est la plus riche. Au début de l'Eglise, elle se bornait à l'essentiel, l'imposition des mains ; c'est ainsi que furent ordonnés par les apôtres S. Etienne et les premiers diacres. Mais avec le temps, le cérémonial des ordinations se développa considérablement ; on ajouta à l'imposition des mains des prières et des cérémonies nombreuses que le pape Clément VIII, en 1596, fixa de manière précise et définitive dans le Pontifical promulgué par lui.

Ce sont ces rites que nous allons vous exposer dans les instructions qui vont suivre. Nous le ferons peut-être un peu longuement, mais ce que nous vous dirons ne pourra que vous donner une estime plus grande encore de ce sacrement qui perpétue le sacerdoce de Jésus-Christ. Si vous avez jamais le bonheur d'assister à une ordination, et je souhaite que la vocation d'un des vôtres vous en fournisse l'occasion, vous en suivrez les cérémonies avec plus d'intérêt ; si vous n'avez pas ce bonheur, vous saurez du moins comment sont devenus prêtres et pontifes ceux qui ont la charge de vos âmes et comment leur ont été conférés les pouvoirs dont ils usent chaque jour en votre faveur.

Pour être complets, nous parlerons successivement de la tonsure, qui n'est pas un ordre, mais une préparation au sacrement de l'ordre, des quatre ordres mineurs, des trois ordres majeurs et de l'épiscopat.

I

Seul l'évêque peut administrer le sacrement de l'ordre, parce que seul il possède la plénitude du sacerdoce. Toutefois, avec l'autorisation du Souverain Pontife, un simple prêtre pourrait donner la tonsure et les ordres mineurs.

La tonsure et les ordres mineurs peuvent être conférés en tout oratoire, parce qu'ils n'ont qu'un rapport éloigné avec l'eucharistie ; mais les ordres majeurs ne peuvent être conférés qu'à l'église et en présence du peuple que le Pontife interpelle à différentes reprises, et au cours du saint sacrifice, comme les apôtres, d'après une opinion probable, le firent pour Saul et Barnabé.

La cérémonie de la tonsure peut avoir lieu tous les jours et à toute heure du jour ; la collation des ordres mineurs ne peut avoir lieu que dans la matinée du dimanche ou des fêtes de rite double ; les ordres majeurs ne peuvent être conférés que le samedi des Quatre Temps, la veille de la Passion et le Samedi Saint, et une des principales raisons du jeûne des Quatre Temps est précisément, comme l'Eglise le rappelle aux fidèles en le leur annonçant, d'appeler les bénédictions de Dieu sur les ordinands. Cependant, avec une dispense du Souverain Pontife, les ordres majeurs peuvent être conférés n'importe quel jour. Une cause grave permettrait aussi de procéder à une ordination un jour de fête de précepte.

Ce jour venu, les ordinands, après s'être préparés dans la retraite à la grâce qu'ils vont recevoir, se rendent à l'église. Arrivés là, ils prennent les habits et les ornements de leur ordre et à la main un cierge allumé. L'évêque, revêtu des ornements pontificaux, commence la messe, qu'il interrompt après le *Kyrie eleison.* Il s'asseoit sur un fauteuil devant l'autel, le visage tourné vers le peuple. L'archidiacre fait l'appel des ordinands qui viennent se ranger devant l'evêque et s'agenouiller devant lui. L'archidiacre les prévient de l'excommunication qu'ils encourraient s'ils se présentaient liés par quelque irrégularité, ou sans avoir été examinés et appelés ; il leur intime également la défense de quitter l'église avant la fin de la messe et la bénédiction de l'évêque.

Ces préliminaires achevés, le Pontife procède à la cérémonie de la tonsure, ainsi appelée parce qu'elle consiste surtout à couper les chéveux du nouveau clerc. Pour y être admis, il faut, dit le Pontifical, avoir au moins quatorze ans, être confirmé, savoir lire et écrire et éprouver de l'attrait pour l'état ecclésiastique. Le Code de droit canonique y a ajouté d'autres conditions.

Appelés nommément par l'archidiacre auquel ils répondent : « Présent. *Adsum,* » les aspirants à la tonsure s'approchent de l'autel, revêtus de la soutane noire, image de leur mort au monde, et portant sur le bras gauche un surpl s blanc, emblème de la vie innocente qu'ils promettent de mener. L'évêque sollicite pour eux les prières de l'assistance, qui entonne aussitôt le psaume *Conserva me.* Pendant ce temps, il coupe les cheveux de ceux qu'il tonsure, en cinq endroits de la tête et en forme de croix, et les invite à dire avec lui ce verset du psaume que chante le chœur : « *Dominus pars...* Le Seigneur est mon lot et mon par-

tage, c'est vous, ô mon Dieu, qui me rendrez mon héritage. » Les cheveux qui tombent sous les ciseaux d'or du Pontife signifient que le tonsuré renonce aux vanités du monde et prend désormais le Seigneur pour son partage, persuadé que Dieu lui rendra au centuple ce qu'il abandonne pour son amour.

Le chœur entonne ensuite le psaume *Domini est terra,* précédé et suivi d'une oraison chantée par l'évêque, après quoi celui-ci revêt chaque nouveau clerc du blanc surplis en lui disant : « Que le Seigneur vous revête de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans la sainteté et la justice. »

Après une oraison où il sollicite pour ceux qu'il vient d'introduire dans le sanctuaire les grâces spéciales à leur nouvel état, le Pontife les congédie par ces touchantes paroles : « Mes chers fils, maintenant vous appartenez à l'Eglise et vous avez droit à ses privilèges ; conservez ces précieux avantages et ne les perdez pas par votre faute ; cherchez à plaire à Dieu par un extérieur décent, par de bonnes mœurs et par toutes vos œuvres. »

II

L'ordination des tonsurés terminée, l'évêque quitte son fauteuil et continue la messe debout à l'autel du côté de l'épître. Il y chante une première collecte et y récite une première leçon, du moins quand l'ordination a lieu aux Quatre Temps ; et, pour le dire en passant, c'est la collation des différents ordres qui explique les nombreuses collectes et leçons qui se disent à la messe du samedi des Quatre Temps.

La leçon terminée, le Pontife revient à son fauteuil et l'archidiacre fait l'appel nominal des clercs qui doivent être ordonnés portiers. Ceux-ci se rangent à genoux devant l'évêque, qui dans une courte admonition leur fait connaître les fonctions dont ils vont être investis : « Le portier, dit-il, doit sonner la cloche, ouvrir l'église et la sacristie et veiller avec le plus grand soin à ce que rien de ce qui est dans l'église ne dépérisse par sa faute. » Mais la mission du portier ne devra pas se borner à ces fonctions extérieures : « Tandis qu'avec les clefs matérielles, continue l'évêque, vous ouvrirez et fermerez les temples visibles, apprenez par vos paroles et vos exemples à ouvrir à Dieu et à fermer au démon les cœurs des fidèles, temples invisibles de l'Esprit-Saint, afin qu'ils conservent les pieuses instructions qu'ils auront entendues et les mettent en pratique. »

Cela dit, l'évêque fait toucher aux nouveaux portiers les clefs de l'église en leur disant : « Agissez comme devant rendre compte à Dieu de tous les objets renfermés sous ces clefs. » Et pour qu'ils remplissent sans tarder leurs fonctions, l'archidiacre les conduit à la porte de l'église qu'il leur fait ouvrir et fermer, puis il leur fait sonner une cloche. L'évêque invite le peuple à demander avec lui pour eux les grâces propres à leur ordre, puis, tandis que l'archidiacre les renvoie à leur place, il revient à l'autel pour y chanter une seconde collecte et y lire une seconde leçon.

Celle-ci terminée, il revient s'asseoir devant l'autel pour y faire l'ordination des lecteurs qui, à l'appel de l'archidiacre, se rangent devant lui. « Fils bien-aimés, leur dit-il, vous avez été choisis pour être lecteurs dans la maison de Dieu ; sachez quel sera votre emploi, afin de le remplir dignement. Le lecteur doit lire au prêtre les passages qu'il explique, chanter les leçons, bénir le pain et les fruits nouveaux. Lisez toujours clairement, distinctement, pour l'édification des fidèles. Ce que vous lisez de bouche, croyez-le de cœur, exprimez-le par vos œuvres, afin que vous puissiez instruire vos auditeurs par vos paroles et vos exemples. »

Cette exhortation terminée, l'évêque fait toucher à chacun le livre des leçons, en lui disant : « Recevez ce livre et soyez lecteur de la parole de Dieu. Si vous remplissez fidèlement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui, dès le commencement, ont annoncé dignement la parole de Dieu. »

L'évêque termine en invitant les assistants à prier avec lui afin d'obtenir aux nouveaux lecteurs les grâces propres à leur état, puis, tandis que l'archidiacre les congédie, il chante à l'autel la troisième collecte suivie d'une troisième leçon.

Revenu à son fauteuil, il procède à la collation du troisième ordre mineur, celui d'exorciste : « Mes chers fils, leur dit-il lorsqu'ils se sont agenouillés devant lui, appelés à l'ordre d'exorcistes, apprenez le pouvoir que vous allez recevoir. L'exorciste chasse les démons, avertit ceux qui ne communient pas de faire place à ceux qui s'approchent de la sainte Table et il veille à l'eau en vue du ministère. Vous recevez donc le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes et par cette imposition, par les paroles des exorcismes et la grâce du Saint-Esprit, les esprits immondes seront chassés du corps des possédés. Appliquez-vous donc à purifier votre âme de toute souillure et de toute malice, pour ne pas devenir vous-mêmes la proie de celui dont vous devez ruiner l'empire. Avec quelle autorité ne pourrez-vous pas commander à Satan quand vous l'aurez subjugué en vous-mêmes. »

Cela dit, l'évêque fait toucher à chaque ordinand le livre des exorcismes en lui disant : « Recevez et apprenez ce livre et ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes, soit baptisés, soit catéchumènes. » Et il termine en invitant comme précédemment les assistants à demander avec lui les grâces dont les nouveaux exorcistes auront besoin pour remplir dignement leurs fonctions.

L'évêque retourne à l'autel pour y réciter une quatrième collecte et une quatrième leçon, après quoi l'archidiacre appelle ceux qui doivent être ordonnés acolytes. « L'acolyte, dit l'évêque, doit porter le chandelier, allumer les cierges, présenter l'eau et le vin pour le sacrifice. Sachez bien qu'il vous serait impossible de plaire à Dieu, si, tandis

que vous porterez entre vos mains la lumière du Seigneur, vos œuvres pleines de ténèbres répandaient autour de vous le mauvais exemple. Mais, comme l'a dit l'éternelle Vérité, que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

L'évêque, cette allocution terminée, fait toucher à chaque acolyte un chandelier, puis une burette, en lui disant : « Recevez ce chandelier et ce cierge et sachez, qu'au nom du Seigneur vous êtes établi pour allumer les flambeaux de l'église. — Recevez cette burette pour fournir l'eau et le vin nécessaires au sacrifice du sang du Seigneur. »

L'évêque termine en invitant l'assistance à prier pour ceux qu'il vient d'ordonner, ce qu'il fait lui-même en récitant trois oraisons à leur intention.

Les différentes fonctions des quatre ordres mineurs, dont nous venons de parler, ne sont plus guère remplies par les clercs qui en sont investis que dans les séminaires et les cathédrales, où ils se préparent aux saints ordres. Dans les paroisses, elles le sont par les enfants de chœur, les chantres, les sacristains, les sonneurs et autres employés de l'église. Que ces pieux laïcs comprennent la grandeur de ces fonctions, qu'ils s'en acquittent avec respect et considèrent comme un grand honneur d'être appelés à les remplir. Ainsi soit il.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

XI

9e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, SANCTUAIRE DE LA JUSTICE ET DE L'AMOUR

Mes frères,

Il n'est pas nécessaire de nous étendre longuement sur cette expression de « sanctuaire » attribuée au cœur de Jésus. Nous avons eu l'occasion déjà de vous expliquer à quel juste titre ce cœur divin pouvait être assimilé à la demeure de Dieu, au temple saint et au tabernacle de la divinité.

Ce qui doit retenir votre attention aujourd'hui, c'est surtout l'idée de la justice infinie qui s'allie, en Notre-Seigneur, à une charité sans mesure.

I

La justice correspond à un sentiment inné chez les hommes. Toute violation du droit d'autrui provoque un remords chez son auteur — à moins qu'il ne soit un criminel endurci — et une indignation véhémente chez ceux qui en sont les témoins. Est-ce à dire que la justice est toujours respectée ici-bas ? L'affirmer serait faire preuve d'une candeur puérile et d'une inexpérience complète de ce qui se passe au fond des âmes.

Il arrive très fréquemment que l'on voit le mal et qu'on l'accomplit quand même. Cela tient à nos tares originelles et aux suggestions mauvaises du démon. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'on se rend compte de la malice de son acte, qu'on se blâme intérieurement et qu'on est choqué de voir faire par un autre ce qu'on a eu la honte de se permettre en violation de la loi de Dieu.

Mais si le sentiment de la justice est universel, sa définition stricte est souvent moins nette. On est volontiers tenté de reprendre sur ce terrain le vieux proverbe : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » Et, de fait, ce qui paraît très légitime aux uns semble fort coupable aux autres.

Nous n'en finirions pas si nous cherchions à analyser tous les systèmes que la pensée humaine a échafaudés — trop souvent en dehors de Dieu — pour fixer les lois de ce qu'elle croit être la justice. Donnons cependant quelques brefs exemples.

Chez la plupart des peuples anciens, la justice, essentiellement négative, consistait à s'abstenir de ce qui était de nature à nuire aux intérêts du souverain, ou de la cité dans les Etats démocratiques. Il y avait dans cette idée le germe de la notion « d'intérêt public, » revenue à la mode depuis le XVIIIe siècle et que la formule du droit romain avait ainsi condensée : « Salus populi suprema lex esto. » Qui ne voit combien ce système entraînait avec lui d'odieuses iniquités, puisqu'en dernière analyse on n'avait pas de peine à la rattacher à la raison du plus fort ?

Cet argument sans recours humain de la violence fut du reste pratiqué pendant l'antiquité entière, tantôt d'une façon voilée par d'habiles procédures, sophistiques ou juridiques, mais plus souvent d'une manière cynique et brutale. Le droit du vainqueur légitimait tout. L'empire romain mourut d'ailleurs de ces excès d'une autorité qui légalisait les pires exactions et qui, tendue à outrance pour sauvegarder sans cesse le pouvoir central, finit par se rompre.

A cette décadence, l'Eglise nouvelle du Christ opposa, avec sa régénération spirituelle, la notion, immortelle et seule vraie, de la justice divine dont nous parlerons dans un instant. Mais dès que l'esprit néo-païen de la Renaissance eut engendré la Réforme protestante, on se trouva, suivant les pays et les circonstances, en face de deux réactions également néfastes. Ce fut ou le retour au despotisme, ou la licence sans aucun frein.

Le siècle des pseudo-philosophes, à la veille de la Révolution française, y fit succéder un scepticisme qui passait alors pour être de bon ton et dont nous retrouvons un écho dans la phrase vulgaire : « Tout est permis pourvu qu'on ne se laisse pas surprendre. »

Quant à l'idée qu'on se fait de nos jours de la justice, il suffit d'ouvrir les journaux pour se rendre compte à quel point elle est oblitérée. Certes, les quotidiens dénoncent périodiquement des scandales, financiers ou politiques, avec d'autant plus de fougue que leurs passions y trouvent un meilleur compte. Mais tout le monde est blasé là-dessus. Chacun croit obscurément à l'équité,

sans parvenir souvent à se rendre un compte précis de ce qui la constitue.

II

Telle est la confusion de l'esprit humain lorsqu'il oublie de s'éclairer à la lumière de Dieu.

A ces hésitations désespérées et continuelles, une seule voix peut répondre, une seule autorité peut fixer une ligne de conduite immuable et sûre. Ce sera la voix de la justice suprême et l'autorité du Juge éternel.

La définition si longuement cherchée, et trop vite oubliée, peut se condenser dans deux maximes du divin Maître. D'abord : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. » Ensuite : « Faites au prochain ce que vous voudriez que l'on vous fît à vous-mêmes. » Tout le droit public est résumé dans la première, comme tout le droit privé dans la seconde. Le code qui les appliquerait strictement serait une loi idéale.

La justice, en effet, comporte un double caractère : positivement elle nous oblige à accomplir les prestations dues à autrui ; négativement elle nous contraint à nous abstenir de tout ce qui pourrait léser ses droits légitimement acquis. Mais, avant tout, elle nous impose des devoirs à l'égard de Dieu. Si les simples mortels peuvent, en son nom, nous forcer à respecter leurs prérogatives, à combien plus forte raison ce droit n'appartient-il pas à Dieu, qui peut produire, à l'appui de ses revendications, des titres auxquels nuls autres ne sont comparables et que personne n'oserait contester !

Maître absolu de l'univers par le fait de la création, le Seigneur est à même de réclamer une obéissance stricte des êtres qui sans lui n'auraient jamais existé et qui lui doivent à tout instant la prolongation de leur existence. La chose est d'elle-même évidente. L'Eternel ne nous a pas fait sortir du néant pour nous abandonner ensuite aux désordres du chaos. Une telle fantaisie eût été non seulement illogique, mais cruelle, et on ne saurait la concevoir chez l'Etre de suprême sagesse. Il faut donc conclure que Dieu a voulu nous faire vivre dans un ordre déterminé par lui et que nous attentons à son autorité souveraine chaque fois que, par nos révoltes et nos fautes, nous troublons cet ordre universel qui est la sauvegarde du monde entier.

Il est donc essentiellement juste de nous soumettre à la loi du ciel. Mais, tout en admettant ce principe parce que notre raison est incapable de nous fournir le moindre argument plausible pour le réfuter, nous cherchons trop souvent à nous dérober à ses applications pratiques, d'où une longue et douloureuse série d'injustices. Les commandements sacrés nous gênent dans notre orgueil, dans notre paresse, dans nos multiples convoitises. Cela est excellent, d'ailleurs, puisqu'ils ont pour but de corriger les tendances néfastes de notre nature et de nous maintenir dans la voie du bien. Mais, parce que nous aimerions à nous livrer sans contrainte à nos penchants déréglés, nous fermons les yeux devant la vérité rigoureuse. Et ce laisser-aller contriste le cœur de Jésus, dont il froisse l'équité infinie.

Dieu, du reste, possède d'autres droits sur nous à cause des bienfaits incessants dont il nous comble. Non content de nous avoir élevés jusqu'à la dignité surnaturelle de fils d'adoption et d'héritiers de son royaume, il veille continuellement sur nous pour nous préserver du mal, nous défendre contre les tentations, nous diriger vers le but d'éternelle vie. Tant de générosité peut-elle nous laisser indifférents ? Il y aurait non seulement de l'ingratitude, mais une injustice réelle à méconnaître les dons de Dieu ou à n'y répondre que par la négligence. Nous sommes donc tenus, au titre même de la justice, à lui rendre amour pour amour.

III

Notons bien que la justice à l'égard du Très-Haut commande celle qui nous est imposée envers nos frères. Si nous avons des devoirs à leur sujet, ce n'est pas parce qu'un hasard aveugle les a juxtaposés à nos côtés. C'est parce que le Créateur a voulu se faire le Père de tous et qu'il nous a, de la sorte, établis comme les membres d'une immense famille, comme des frères qui doivent s'entr'aider et se respecter.

Avant tout, le Seigneur nous prescrit de respecter la vie et la santé des autres hommes. Sans doute, cette existence corporelle est un bien à la jouissance duquel ils ont un droit absolu. Les en priver en dehors des cas très rares qui justifient l'homicide — comme la guerre faite selon le droit des gens ou la légitime défense bornée à la nécessité stricte — les en priver serait leur causer un dommage d'autant plus grave qu'il est absolument irrémédiable. Mais ce serait en même temps attenter aux droits du Très-Haut. Si un mortel jouit de l'usufruit de la vie, il n'en est pas le maître total. Il ne peut pas, sous peine de péché grave, renoncer à cette existence qui lui est départie en vue de la gloire de Dieu. Et si quelqu'un attente à ses jours par le suicide, il est prévenu que Dieu lui demandera un compte rigoureux de son acte, parce qu'il aura ainsi cherché à priver le Seigneur de cet hommage perpétuel que doivent être les moindres des actes humains.

On pourrait en dire autant de cette section de la justice qui concerne l'honneur, la réputation, les propriétés, la richesse du prochain. Tout cela est nécessaire à la réalisation de la vie de chacun dans la mesure prévue, pour chaque cas individuel, par la divine Providence.

Il y a bien des gens qui préféreraient mourir que de perdre leur renommée ; on en rencontrerait d'autres pour qui être réduits à la misère équivaudrait à une condamnation à mort.

Or, d'après un axiome très juste de la juridique sagesse de Rome, « accessorium sequitur principale. » Si nous n'avons pas le droit de toucher à ce qui constitue l'essentiel de l'homme sur terre,

nous sommes par conséquent tenus de respecter, dans nos actions comme dans notre langage, tout ce qui est de nature à le priver injustement des biens, matériels ou moraux, que le Seigneur lui a départis. Agir en sens contraire serait offenser Dieu, en contrecarrant les desseins formés par lui sur ses créatures.

Il résulte de tout cela que nous ne pouvons nous permettre ni un geste inique, ni même une pensée malveillante à l'égard de notre prochain.

Il n'est pas nécessaire, pour pécher, de réaliser extérieurement ses intentions mauvaises. C'est cette intention même que Dieu juge. Sans doute, les tribunaux humains ne pourront en connaître que si elle s'est matérialisée d'une façon quelconque. Mais le Seigneur possède sur eux cet avantage de lire dans l'intime des cœurs.

* *

Voilà comment la justice appelle l'amour. Il serait chimérique de supposer que quelqu'un puisse rester, à l'égard d'autrui, dans cet équilibre instable d'une indifférence complète. Cela est possible entre gens qui s'ignorent ; mais les plus vulgaires relations entre deux personnes amènent, plus ou moins vaguement, l'antipathie ou la sympathie. La première nous est interdite, car elle contient le germe des iniquités. Nous sommes donc forcés de parvenir à la seconde, en luttant, quand il le faut, contre nos tendances instinctives.

Et pour nous aider dans cet effort, nous avons le perpétuel exemple de Notre-Seigneur. Si l'on rencontre dans sa vie des exemples de rigueur nécessaire, on n'en trouvera pas un seul qui puisse être soupçonné d'iniquité ou d'amertume. Il était bon parce qu'il était droit ; il était droit parce qu'il était bon.

Or il veut que nous marchions dans son sillage, et il nous propose sa grâce pour nous permettre de l'imiter. Recourons donc a ce sanctuaire qu'est le cœur divin du Christ, afin d'y puiser la vertu nécessaire pour triompher des tentations et pour pratiquer, avec une stricte justice, les lois du surnaturel amour.

XII

10e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, PLEIN D'AMOUR ET DE BONTÉ

Mes frères,

Une conséquence logique de la justice et de l'amour, c'est la bonté. Et cela s'explique sans peine. Rien ne serait plus difficile, pour ne pas dire impossible, que de rester toujours équitable, si l'on voulait se tenir sur les frontières exactes de son droit personnel, sans tolérer quelques empiètements, involontaires la plupart du temps. Et cette justice pratiquée le code à la main risquerait de ressembler fort à celle des pharisiens de jadis, qui savaient trop bien concilier une observance minutieuse de la Loi avec des penchants criminels qui les firent anathématiser par le Messie.

I

Il est donc essentiel, pour que notre vertu soit efficace et sainte, qu'elle s'imprègne de bonté.

Or le sentiment dont il s'agit est un de ceux qu'il est plus facile de ressentir que de définir, car il comporte des éléments fort complexes.

D'une part, il correspond à un instinct naturel. Quand vous voyez un être malheureux, souffrant, torturé, vous éprouvez un élan de pitié pour lui, même s'il ne s'agit que d'un pauvre chien errant ; à plus forte raison lorsqu'il est question d'un de vos semblables.

Mais, par contre, si, après avoir lutté longtemps contre un ennemi obstiné, vous le voyez enfin s'abattre à vos pieds, alors, fût-il sanglant, pantelant, à l'agonie, la perversité cruelle de l'humaine nature reprend le dessus et l'on aspire voluptueusement les âcres parfums du triomphe.

Parmi tous les *Te Deum* qui se chantent après les victoires, combien sont inspirés par l'unique joie du droit vainqueur, de la liberté sauvegardée, de la volonté de Dieu réalisée ? C'est ce que le Seigneur est seul à savoir, mais la proportion doit en être assez réduite.

Il y a donc une contradiction dans nos âmes toujours plus ou moins désaxées. De même que nous aimons à nous apitoyer sur une souffrance presque inconnue, — du reste, notre orgueil y trouve souvent son compte, — de même nous redevenons trop souvent cruels quand une douleur, même pire, nous apparaît comme une revanche.

Est-ce là la véritable bonté que Dieu nous demande et dont le Sacré-Cœur nous fournit le modèle ? Vous savez bien que non, m. f. Et vous savez également que, pour devenir sincèrement bons aux regards du Seigneur, il est indispensable de réagir contre soi-même et de s'élever au-dessus des instincts vulgaires de l'humanité.

Du seul point de vue humain, d'ailleurs, la bonté comporte la mise en activité de toutes les facultés que la Providence nous a attribuées.

Il ne s'agit pas de se laisser aller, aveuglément, à une impulsion quelconque, généralement fort passagère, et qui n'est pas toujours justifiée. Les foules s'attendrissent volontiers sur le coupable conduit à l'échafaud et je conviens que son sort est digne de pitié. Mais on ne réfléchit pas toujours assez qu'il n'y a pas là un acte de cruauté inutile et qu'en principe au moins ce destin misérable a été nettement mérité par un acte criminel.

Il est donc d'une importance capitale de soumettre nos sensations au contrôle de notre raison intelligente. Avant de nous apitoyer sur quelqu'un, il faut savoir d'où vient son malheur. Mais surtout, en sens inverse, avant de nous indigner contre une personne envers qui nous formulons les griefs les plus énormes, parfois les plus hasardés, il est indispensable de bien nous demander si réellement elle a voulu de propos délibéré nous nuire ou commettre le mal. « Ce que l'on appelle pardonner, c'est souvent simplement comprendre. »

Allons plus loin. Pour être bon, il faut déployer les ressources de son énergie, aussi bien afin de réprimer sa tendresse que de dompter sa colère ou sa haine. La réflexion nous permet, jusqu'à un certain point, de scruter le but visé par celui que l'on suspecte. La plupart du temps un effort de volonté sera indispensable pour conformer son attitude pratique à celle qu'on sait devoir être observée.

II

La bonté n'est autre chose que l'une des formes les plus ineffables de la divine charité.

C'est donc dans la Trinité sainte, et tout spécialement dans le cœur de Jésus, que nous devrons en rechercher les règles.

La bonté de Dieu à notre égard est un de ces merveilleux mystères que l'œil humain n'arrivera jamais à pénétrer d'une façon complète.

Avant même qu'il eût effectué la création du monde, Dieu, dans sa prévoyance infaillible, connaissait chacune de nos âmes futures et il s'intéressait à elles. Il les avait réservées d'avance à un destin de bonheur et si plus tard la faute initiale de nos premiers parents le contraignit, comme malgré lui, à des sanctions sévères, sa bonté néanmoins ne se lassa pas.

Au moment où il châtiait la rébellion d'Adam et d'Eve, Dieu voulut ranimer les coupables par l'espérance. Il leur promit qu'un enfant naîtrait un jour de leur race et que cet enfant rachèterait les péchés du monde. Ainsi sa clémence se faisait jour à travers sa justice. Plus tard, afin que le souvenir de sa promesse se perpétuât pour la consolation des hommes, Jéhovah se choisit un peuple destiné à être le témoin de sa révélation première et le gardien de sa religion. C'est grâce à ses bontés sur Israël que s'est lentement préparé, à travers les siècles de l'attente, l'avènement de notre Messie.

Après que le Christ eut accompli son œuvre, Dieu, plus encore qu'auparavant, a multiplié pour nous les gages de sa bonté. Du moment que nous étions en possession d'une vérité plus lumineuse et de secours surnaturels plus puissants, il aurait été en droit de nous soumettre à une législation plus stricte et d'exiger davantage de nous. Tout au contraire, il a multiplié les faveurs pour ceux qui se trouvent en mesure de revendiquer les titres du saint baptême.

Car le baptême nous confère un privilège inouï : celui d'être les fils adoptifs du Seigneur et de jouir de prérogatives surnaturelles qui se perpétuent constamment. Le baptisé a infiniment plus de moyens que les autres mortels de parvenir jusqu'au salut éternel qui doit être le but de toute vie. Pourquoi le baptême n'est-il pas accessible à tous ? Pourquoi, dans la pratique, un grand nombre d'âmes demeurent-elles encore privées de ce bienfait sans égal ? C'est un des secrets de la Providence.

Mais si quelqu'un était mal fondé à s'en plaindre, ce serait assurément nous, qui avons été admis, dès nos premiers jours, à cette dignité imméritée dont nous recueillons les avantages avec trop d'insouciance sans doute.

La bonté du Seigneur s'est manifestée sur nous d'une façon plus utile et plus éclatante que sur des multitudes d'autres âmes. Nous sommes non seulement des enfants d'adoption, mais encore des enfants de prédilection.

Or, comment répondons-nous à la bonté d'En-Haut ? Ayons le courage d'avouer notre honte : nous y répondons, la plupart du temps, par l'ingratitude et le péché. Vous croyez que Dieu va se laisser décourager par nos incartades et nos fautes ? Bien loin de là. Il saisit l'occasion même du mal pour manifester les bontés de son pardon. Une fois, dix fois, cent fois, la main sacrée de ses prêtres se lève sur nos fronts coupables pour absoudre un passé d'ignominie. Et il en sera de même jusqu'à notre dernière heure, pour peu que nous soyons bien disposés.

L'instant de la mort : voici où triomphe la bonté du Seigneur. Autour de l'agonisant, le ministre de l'Eglise appelle tous les célestes secours, la Sainte Vierge, les anges et la cohorte des bienheureux. L'huile sainte fortifie le malheureux qui frémit d'avoir à paraître devant son Juge. Mais lorsque l'âme est sanctifiée, aussitôt qu'elle s'envole de sa prison de chair, le bon Dieu est encore là pour l'accueillir, après les suprêmes purifications du purgatoire, dans un royaume de lumière et de gloire dont on ne saurait se faire une idée et dont rien ne pourra plus jamais la priver. Dieu est bon pour nous, non seulement au cours des détresses de la vie, mais durant toute l'éternité.

III

Si nous cessons maintenant de considérer la Trinité Sainte tout entière pour nous borner plus spécialement au rôle de Jésus à notre égard, nous nous trouverons en face de nouveaux prodiges de bonté, et de prodiges tels que nous demeurons éblouis devant eux, impuissants à en embrasser la mesure infinie.

Voilà un Dieu, aussi parfaitement Dieu que le Père et le Saint-Esprit, avec lesquels d'ailleurs il ne forme, suivant la formule catéchistique, « qu'une seule et même nature, une seule et même divinité. » Il ne tiendrait qu'à lui de demeurer dans ce bonheur sans ombre, dans cette gloire unie à la sagesse et à la science absolues, et de rester indifférent aux misères qui accablent, bien au-dessous de lui, des êtres d'autant plus insignifiants qu'ils ne sont pas seulement bornés, mais qu'ils accumulent les désordres par-dessus les révoltes.

Mais le Verbe est bon. Il est bon, parce qu'il est la vérité éternellement vivante. Et parce qu'il est bon, il compatit aux souffrances que nous nous sommes attirées à nous-mêmes.

Alors, par une substitution étrange, il propose au conseil de la Sainte Trinité de rétablir l'équilibre troublé, et de le rétablir en accomplissant lui-même la peine que la race humaine a méritée.

Son désir est accepté. Jésus se fait homme. Quelle déchéance !

Mais il pourrait encore laisser paraître quelque reflet de sa grandeur, en descendant parmi nous dans tout l'appareil d'un maître qui vient dicter ses lois, escorté par des légions d'anges. Pas du tout. Sa bonté clairvoyante lui suggère qu'un tel appareil effaroucherait notre timidité, du reste assez compréhensible. Et puisqu'il est à même de choisir les conditions de sa vie humaine, il se fait pauvre, il se fait humble, il se dégrade autant que peut se dégrader un homme, afin que même le dernier des hommes puisse librement se jeter dans ses bras.

Pendant toute la durée de son passage ici-bas, Jésus va multiplier encore les témoignages de sa tendresse. Il n'est pas une infirmité qui le rebute, pas un péché qui le trouve dur. Il guérit les corps, en redressant les boiteux, en éclairant les aveugles, en libérant les paralytiques, en ressuscitant les cadavres. Mais il guérit surtout les âmes, lorsqu'il proclame les doctrines de vie, lorsqu'il purifie, au puits de Jacob, la Samaritaine, lorsqu'il se penche sur la femme adultère et surtout lorsqu'il appelle tous les païens à participer à ce royaume de l'autre vie, dont l'espérance avait été seulement offerte jusque-là aux fils privilégiés d'Abraham.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui du mystère essentiel de sa Rédemption : la passion et le crucifiement. C'est un sujet réservé à nos méditations prochaines, ainsi que celui de la résurrection.

Mais, après qu'il est remonté au ciel, Jésus s'ingénie à nous continuer son assistance. Il nous a laissé l'appui surnaturel de ses mérites infinis, grâce auxquels nous pouvons prétendre à la faveur de Dieu. Il nous a laissé, parmi ses sacrements admirables, son Eucharistie, où il se constitue prisonnier de l'hostie, afin de demeurer parmi nous pour nous réconforter et nous bénir. Et même, du trône où il règne, Jésus veille sans cesse sur nous, car Jésus nous aime toujours.

* *

Personne n'est assez sot pour penser que nous ayons pu, par nos propres moyens, nous rendre dignes d'une pareille bienveillance. Il y a quelque chose d'incompréhensible dans l'amour divin, et ce mystère est celui de la bonté.

Nous l'acceptons facilement, et d'autant plus qu'il nous favorise. Mais il nous faut nous souvenir toutefois qu'il nous impose des obligations.

La Trinité, qui fait tant pour nous, entend être payée de retour. Elle veut d'abord des hommages directs, aussi persévérants que sincères. Elle exige en outre que nous manifestions à l'égard de notre prochain des sentiments analogues à ceux qu'elle nous prodigue constamment.

Quoi de plus normal et de plus simple ? De quel droit pourrions-nous prétendre tout recevoir — et combien gratuitement — sans être tenus de donner quelque chose à notre tour ? Une pensée de ce genre manifesterait à la fois de l'orgueil, de l'ingratitude et de la bassesse d'âme. Elle ne nous effleurera jamais, j'en suis sûr ; mais tout au contraire nous nous efforcerons, autant qu'il est en nous, de suivre les traces du Sacré-Cœur, rempli de tendresse et de bonté.

POUR DISTRIBUTION DES PRIX

I

Dans un Petit Séminaire

SALUTATIONS EN QUATRE LANGUES [1]

Mesdames, Messieurs, Mes chers amis,

Je dois tout d'abord, et très cordialement, remercier Monsieur le Supérieur qui a bien voulu m'inviter à présider la cérémonie de famille qui se déroule en ce moment dans cette salle.

C'est évidemment à Monseigneur l'Evêque qu'il appartenait d'occuper le fauteuil où je suis convié à m'asseoir. Par sa haute dignité, par l'éloquence de sa parole, par son zèle de véritable apôtre, il eût réchauffé vos cœurs et réconforté vos âmes, en couronnant de sa main bénissante vos efforts et votre travail de toute une année de studieuse application.

Mais, comme vous le savez, mes chers amis, Son Excellence prend, en ce moment, quelques semaines d'un repos aussi nécessaire que mérité, et voilà comment je suis appelé à me trouver à cette place, au milieu de vous. C'est pour moi un honneur et en même temps un plaisir, plaisir que vous ne partagerez pas, certes, et je le regrette autant que vous. Mais rien n'est parfait ici-bas.

Et maintenant, mes chers amis, avant qu'on ne vous lise le palmarès où sont consignés vos succès de l'année scolaire, il convient que je vous adresse quelques mots d'affection et d'encouragement et je le fais bien volontiers.

Evidemment je n'ai pas la prétention de vous faire entendre un discours académique, suivant l'usage reçu de temps immémorial. Bien qu'ancien Supérieur du Grand Séminaire voisin, je m'en tirerais fort mal, et, d'ailleurs, ce n'est plus de mon âge. *Junior fui, etenim senui,* comme dit le Psalmiste. Je vois un très long passé derrière moi, et vous, au contraire, qui vous préparez à devenir nos successeurs, vous avez les yeux fixés sur l'avenir, aspirant à vous rendre dignes et capables de remplir la haute mission que votre foi vous fait ambitionner.

Il me suffira donc de vous exprimer, en toute simplicité, les sentiments d'affectueux intérêt qui m'animent à votre égard, et pour cela je me contenterai de vous adresser mes salutations les plus cordiales, dont, pour plus de variété, j'emprunterai la formule à chacune des quatre langues que vous étudiez, de préférence, dans cet établissement.

[1] Allocution prononcée au Petit Séminaire de Troyes, le 15 juillet 1931, par Mgr Aubert, vicaire général.

I

Tout d'abord, m'exprimant en grec, je vous dirai : Χαῖρε, ou plutôt, au pluriel : Χαίρετε, soyez dans la joie.

C'était là, en effet, le souhait par lequel les Grecs d'autrefois terminaient leurs lettres de correspondance, ou, peut-être même, s'abordaient ou se quittaient l'un l'autre, dans la conversation.

Ce simple mot : Χαῖρε, soyez dans la joie, est bien conforme, en effet, au caractère grec, amateur du beau langage, curieux de tout ce qui plaît à l'œil et à l'oreille, inventeur des beaux-arts, dont il nous reste, aujourd'hui encore, tant de spécimens magnifiques, qui excitent l'admiration des voyageurs. Pour les Grecs, qui, en toutes choses, avaient le culte de la beauté, Χαῖρε, c'était, pour ainsi dire, le cri du cœur.

Eh bien ! mes chers amis, en pareille journée, je puis bien vous adresser le salut des Grecs, et vous dire : Soyez dans la joie.

Soyez dans la joie qu'apporte d'ordinaire la perspective des vacances, l'espoir du repos bien gagné qui vous attend, soit dans vos chères familles, soit dans quelque lieu enchanté qu'une autorité, vraiment paternelle, vous a récemment préparé. Après une année de travail asssidu, il est bien juste que, pour refaire vos forces, vous aspiriez à quelques mois de salutaires loisirs.

Mais la joie des vacances, je n'ai pas besoin, en réalité, de vous la souhaiter ; vous l'éprouvez tout naturellement, sans qu'on vous y invite, et vous l'acceptez de Dieu avec reconnaissance. J'en sais quelque chose, par expérience personnelle, pour avoir moi-même, il y a bien longtemps, éprouvé ce sentiment, en semblable circonstance, quand j'avais votre âge.

Mais il est une autre sorte de joie que je puis et dois vous souhaiter en vous pressant de la conserver avec grand soin, c'est la joie d'une bonne conscience ; c'est la joie de l'amitié de Dieu par l'accomplissement constant du devoir. L'Esprit-Saint lui-même, par la bouche de saint Paul, vous recommande, avec instance, cette bienheureuse joie, prélude des joies éternelles du ciel : « *Gaudete in Domino, iterum dico, gaudete.* »

Voilà surtout la joie que je demande à Dieu pour vous ; gardez-la précieusement. Χαίρετε.

II

Et maintenant, avec les Latins de l'ère classique, je dirai à chacun de vous : *Vale,* portez-vous bien, soyez forts et vigoureux. C'est la formule romaine de la salutation.

La force, en effet, c'est le caractère distinctif des Romains. C'est par l'endurance, par l'esprit de suite, par le courage civique et militaire, que la ville fameuse, fondée par Romulus, finit par conquérir le monde entier autrefois connu et le couvrit de monuments presque indestructibles, dont plusieurs subsistent encore, nous étonnant par leur masse imposante.

Eh bien ! A vous aussi, chers amis, j'adresse le salut des Romains : *Valete.* A vous aussi, je souhaite la force, la force physique d'abord, c'est-à-dire une bonne santé, revigorée, pendant les prochaines vacances, par le grand air, l'exercice, les chauds et vivifiants rayons du soleil de Messidor, la force de l'âme ensuite, ce précieux don surnaturel, que vous avez reçu principalement dans le Sacrement de Confirmation.

Soyez forts contre les tentations de mal faire, forts pour l'accomplissement parfait et constant du devoir, forts pour persévérer dans votre sublime vocation, forts dans votre préparation au Sacerdoce, par l'acquisition de la vertu et de la science. Cette force, vous la trouverez près de Dieu, suivant la parole de saint Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat.*

Oui, *Valete.* Travaillez à devenir des hommes de valeur, au sein de l'Eglise, dont vous serez un jour les apôtres et les ministres. Le chrétien, et à plus forte raison le prêtre, doit autant qu'il dépend de lui, exceller en toute chose. *Valete.*

III

En troisième lieu, mes chers amis, je vous adresse notre salut familier français : *Bonjour,* ou, suivant l'heure : *Bonsoir.*

Dans ce simple petit mot, se révèle le caractère de la Fille aînée de l'Eglise, façonné par le Catholicisme, depuis une longue suite de siècles. J'y vois la bonté, le dévouement, la générosité, la charité, en un mot toutes les qualités du cœur informé, de longue date, par la doctrine évangélique.

La France a pu avoir, hélas ! ses égarements. Grâce à Dieu, elle s'en est toujours plus ou moins relevée. Outre son ancienne réputation de politesse et de courtoisie, elle a, malgré qu'elle en ait parfois, conservé beaucoup de l'esprit de sacrifice et de charité que lui a infusé l'Eglise.

Aussi, le Français, quand il dit : *bonjour,* formule un souhait qui n'est autre chose qu'un acte de bonté et de charité. En tout cas, c'est bien cet esprit de charité chrétienne qui a inspiré ceux qui ont inventé cette manière de saluer et s'en sont servis les premiers.

Malgré sa politesse ordinaire, sa courtoisie et souvent son désintéressement, le Français n'a pas échappé à certaines moqueries des étrangers. C'est ainsi qu'on a dit de lui, quand il voyage hors de son pays : « Le Français est un monsieur décoré, qui ne parle aucune langue étrangère, ignore la géographie et, à table, redemande toujours du pain. »

C'est là une raillerie sans importance, ou mieux, une simple plaisanterie. Elle a pour correctif cette belle parole de je ne sais plus quel poète : « Tout homme a deux pays : le sien et puis la France. » Ou bien, cet autre mot : « La France est le plus beau royaume après celui du Ciel. »

Aimons donc notre belle France, mes chers amis, aimons-la malgré ses défauts que, plus tard,

quand vous serez devenus prêtres, vous aurez mission de corriger, pour votre part. Elle garde en grande partie son noble caractère de charité et de dévouement, et on peut l'espérer, grâce à l'action catholique, ses précieuses qualités chrétiennes reprendront un jour leur ancien éclat. Plus brillamment que jamais, elle recommencera dans le monde, pour la gloire de Dieu et le bien des peuples, les *Gesta Dei per Francos*. Je n'en veux pour preuve que la magnifique Exposition Coloniale de Vincennes, et, dans cette exposition, le si intéressant Pavillon des Missions catholiques, centre moral et religieux, qui rappelle éloquemment les manifestations de l'activité française en faveur de la civilisation des races dites inférieures, par leur appel à la vraie religion et par là même au salut éternel.

Eh bien ! vous-mêmes, mes chers amis, qui êtes les enfants de l'Eglise et de la France, exercez-vous à la pratique de la vertu de bonté et de dévouement, fondée sur la charité chrétienne. Elle se résume en ces trois maximes : 1° Ne blesser jamais personne ; 2° Ne pas se blesser soi-même des mauvais procédés des autres à notre égard ; 3° Enfin, rendre à autrui tous les services que nous voudrions raisonnablement qu'on nous rendît à nous-mêmes, le tout accompli par motif surnaturel.

Que le mot *bonjour* que vous prononcez si souvent, vous rappelle donc ce devoir de la charité, de la bonté, de la politesse chrétienne, particulièrement durant ces longues vacances qui vont s'ouvrir, vous mettant en relations avec tant de personnes différentes. Et ainsi, si vous le voulez, les vacances continueront d'être pour vous une école de formation du caractère.

IV

En quatrième lieu, j'emprunte à la langue allemande une fort belle salutation, spécifiquement religieuse, que l'on emploie en Alsace, je crois, et dans d'autres contrées. Quand deux catholiques se rencontrent, l'un dit. par forme de salutation : *Gelobt sei Jesus Christus !* « Loué soit Jésus-Christ ! » Et l'autre répond : *In Ewigkeit !* « Maintenant et toujours ! »

On ne peut qu'admirer l'esprit de foi et de religion qui inspire cette formule de politesse vraiment chrétienne. C'est une sorte d'oraison jaculatoire qui nous rappelle la présence de Notre-Seigneur en même temps que le respect et la charité que nous devons à notre prochain, racheté comme nous par son sang divin.

Mais comme cette formule n'est pas en usage chez nous, excepté peut-être dans certaines communautés religieuses, je n'insiste pas, sinon pour vous la recommander en qualité d'oraison jaculatoire pour votre usage personnel. *Laudetur Jesus Christus in æternum !*

* *

Enfin, mes chers enfants, et c'est par là que je termine, nous avons en français une très belle formule de salutation, qui dans beaucoup de cas est employée comme un simple adverbe, mais dont le sens étymologique comporte le souvenir de Dieu lui-même, c'est-à-dire l'idée religieuse fondamentale, c'est le mot : *Adieu*.

Ce mot si court ne s'emploie pas au moment où l'on aborde une personne, mais seulement quand on la quitte. Il signifie : « je vous recommande à Dieu ». Quel beau souhait, mes chers enfants ! Le plus souvent, on ne songe pas à ce sens religieux qui constitue une véritable prière. Mais nous, chrétiens, nous, prêtres, et vous, futurs prêtres, nous ferons bien d'y penser. Ce sera un acte de charité qui montera de notre cœur à nos lèvres, quand nous adresserons à notre prochain cette belle et chrétienne salutation : *Adieu*, c'est-à-dire : « Que Dieu vous protège ! »

Eh bien ! mes amis, qui allez nous quitter dans quelques heures, je vous l'adresse maintenant, ce beau vœu de bonheur, après vous avoir souhaité suivant les formules des diverses langues joie, santé, bonté, amour de N.-S. Jésus Christ.

Mais, cet « adieu » qui est réservé au départ, je l'accompagne d'un « au revoir. » Car, vous nous reviendrez au mois d'octobre, en même temps que nous arriveront de nombreuses recrues que le Bon Dieu nous prépare, et alors nous serons très heureux de vous dire en bon français, par la bouche de notre Evêque vénéré, le *bonjour du cœur* pour une année nouvelle.

En attendant, je vous souhaite, mes chers amis, des vacances excellentes, heureuses et sanctifiantes. *Valete*, Χαίρετε.

AVANT LE DÉPART EN VACANCES

FIDÉLITÉ AU DEVOIR

Mes chers enfants,

Lorsqu'en 1871 les Strasbourgeois durent opter entre l'annexion et l'expatriation, un pauvre ouvrier de la ville alla revoir une dernière fois les ruines de sa maison, cette maison toute remplie d'ombres aimées. Puis il prit avec ses enfants la route de Paris, n'emportant de la terre d'Alsace qu'une petite cassette de fer fermée à clef et dont ses enfants ignoraient le contenu. L'émigrant trouva bientôt de l'ouvrage : il était sobre et laborieux. On vécut. — En 1872, le premier jour du Carême, lorsque l'ouvrier et ses enfants revinrent de l'église, le père rassembla autour de lui sa famille et ouvrit la cassette qui était pleine de poussière. « Mes enfants, dit il, le prêtre vient de tracer sur vos fronts une croix avec de la cendre. Le père maintenant va vous marquer à son tour des cendres de la maisonnette de Strasbourg. Hélas ! voilà tout ce que j'ai pu emporter d'elle. » Et prenant une pincée de cendres il traça un S sur le front de tous ses enfants. Et tous les ans, depuis lors, cette scène s'est renouvelée.

Mes chers enfants, j'ignore si dans la ferveur de votre amour filial vous voudrez emporter vous aussi, en quittant ce collège, un peu de la terre

que vos pieds ont foulée. Pourquoi pas ? Mais ce que je voudrais mettre dans le tabernacle de votre cœur, c'est le souvenir ineffaçable, toujours vivant de votre maison d'éducation.

I

Un académicien célèbre, ancien élève d'un grand lycée de Paris, Maxime du Camp, a écrit dans ses *Souvenirs littéraires* : « Le regret du temps du collège ne m'a jamais visité. Au contraire, cette époque de ma vie ne m'a laissé que des souvenirs lamentables, exécrables. Encore à l'heure qu'il est, je ne puis voir passer une bande de lycéens sans être pris de tristesse, et lorsque par hasard je rêve que je suis rentré dans un des collèges où s'est révoltée mon enfance, je me réveille avec un battement de cœur et mouillé par les buées du cauchemar ! » Ce n'est pas ainsi, sûrement, que parlent ceux qui ont été élevés dans nos collèges, à nous. Ils mettent au nombre des plus grandes marques de la divine bonté à leur égard la grâce qu'elle leur a faite en leur procurant le bienfait d'une éducation chrétienne. Quand on songe, mes amis, que votre enfance aurait pu se passer dans une école où l'on n'entend jamais retentir le nom de Dieu qu'au milieu des blasphèmes, dans une école où l'on ne parle de l'Eglise, de la religion, de la piété, que pour les ridiculiser et les faire prendre en horreur ; dans une école où le vice s'étale avec effronterie, où la corruption se propage impunément... Oh ! combien vous devez remercier Dieu d'avoir inspiré à vos chers parents la pensée de vous amener ici ! Combien vous devez être reconnaissants au collège qui a été pour vous une école non seulement de science, mais de vertu, qui vous a préservés de la honte et vous a permis de rester, en somme, de bons et honnêtes garçons.

Aussi voyez comme tous les hommes de cœur aiment le collège qui les a élevés. Ils en parlent avec une émotion attendrie, ils y reviennent avec joie, ils en gardent un reconnaissant et délicieux souvenir. C'est mauvais signe, au contraire, quand un jeune homme oublie, dédaigne son ancien collège, quand il affecte de n'y plus jamais revenir. C'est signe que ce jeune homme est un égoïste, un ingrat, ou bien qu'il a changé, qu'il a renié sa foi, qu'il n'est plus chrétien que de nom.

Vous ne vous conduirez pas ainsi, mes chers enfants. Vous vous souviendrez toujours de ce cher collège qui a abrité vos jeunes années. Vous n'y avez peut-être pas eu toutes vos aises : où les aurez-vous dans la vie ? Tout compte fait, avouez-le, au collège les jours sombres sont encore les plus rares, et la joie l'emporte sur la tristesse.

Vous vous souviendrez de ces cours de récréation où vous avez pris si joyeusement vos ébats, où vous avez rencontré de si aimables camarades, où vous avez noué pour la vie de si charmantes, de si bonnes amitiés. Vous vous souviendrez de ces études et de ces classes où vous avez, dans le silence et le travail, préparé votre avenir, formé votre jugement, développé votre intelligence et orné votre mémoire des plus utiles connaissances.

II

Mais un collège, mes amis, ce n'est pas seulement un édifice matériel, plus ou moins somptueux, plus ou moins confortable. Un collège, c'est une famille, et dans cette famille la paternité est exercée par les professeurs. Ah ! ici, laissez-moi faire appel aux bons sentiments de votre cœur.

Vous ne pouvez pas vous figurer, vous ne le comprendrez bien que plus tard, tout ce qu'il faut de dévouement et de patience à ceux qui ont assumé la lourde tâche de travailler à votre éducation. Ce n'est pas rien d'inculquer à de jeunes enfants les premiers principes de la science, des notions souvent arides et difficiles, de s'ingénier à la recherche des meilleures méthodes d'enseignement, de fixer ces imaginations mobiles, de redevenir enfants avec eux et pour eux, de recommencer tous les jours la même besogne.

Si encore le maître trouvait dans ses élèves attention, docilité, affection, reconnaissance ! Mais, vous le savez bien, il n'en est pas toujours ainsi. Souvent vous mettez à de rudes épreuves la patience de vos professeurs par votre dissipation et votre légèreté. Souvent vous les attristez par vos résistances et vos indélicatesses.

Et puis, quand l'année scolaire va prendre fin, quand ils ont formé de bons élèves, amélioré les mauvais et obtenu d'eux quelques progrès, un nouveau sacrifice leur est demandé : il faut se séparer de ces enfants qu'on aime souvent d'autant plus qu'ils ont été plus difficiles, et recommencer les mêmes épreuves, l'année suivante, avec des enfants inconnus.

Eh bien ! mes chers amis, j'ose le dire, vos professeurs supporteraient tout cela avec patience si, de temps en temps, ils surprenaient dans vos cœurs un peu d'affection et de reconnaissance, et si vous vouliez bien, une fois sortis du collège, leur conserver un bon et fidèle souvenir. Ne me parlez pas de ces âmes vindicatives, rancunières, qui vous quittent le cœur ulcéré et n'aspirant qu'à la vengeance. Pauvres enfants, qu'est-ce qu'on leur a donc fait ? On les a punis ! Mais ne s'étaient-ils point mis en faute ? — On les a punis injustement : est-ce bien sûr ? on est tellement porté à se faire illusion ! — On les a humiliés ! N'en avaient-ils pas besoin ? — On les a dédaignés ! Pauvres incompris ! Je les plains sincèrement. Ils ne sont pas au bout de leurs peines. S'ils savaient tout ce que la vie leur réserve de déboires, d'humiliations, de mécomptes ! Comment feront-ils, je me le demande, pour supporter ces épreuves, s'ils ne peuvent même pas digérer les petites misères de la vie de collège ? — Pour vous, mes amis, plus raisonnables, vous vous direz : « Si mes professeurs m'ont puni quelquefois, c'est que je le méritais. Se fussent-ils trompés (et qui donc est infaillible ?), je leur pardonnerais en considération de tout le bien qu'ils m'ont fait. Le peu que je sais, c'est à eux que je le dois. Le peu de vertu qui est en moi, c'est leur ouvrage. Sans eux, que serais-je et quel avenir pourrais-je me promettre ? »

Votre reconnaissance, mes amis, vous la témoignerez à vos maîtres en toute occasion et de mille manières. Vous n'imiterez point certains jeunes gens grossiers qui passent le chapeau sur la tête à côté de leurs anciens professeurs. Vous vous ferez une douce obligation de leur écrire, de les visiter de temps en temps et de les tenir au courant de vos projets, de tous les événements heureux ou malheureux de votre vie. Vous solliciterez leurs conseils, leurs prières, et, croyez-moi, vous vous en trouverez bien !

* *

A cette heure solennelle du départ, tout ici prend une voix, tout s'anime pour vous crier : « Souvenez-vous ! » Souvenez vous ! N'est-ce pas le mot qui retentit dans cette chapelle, le mot qui s'échappe de ce tabernacle où réside nuit et jour Celui qui est vraiment l'âme du collège, le Moteur qui donne à tout l'impulsion et la vie.

Oui, mes chers enfants, souvenez vous de cette petite chapelle bien étroite, bien obscure et bien pauvre, mais où cependant vous avez passé des moments si délicieux ! Souvenez-vous des ferventes prières que vous y avez faites. Souvenez-vous des belles cérémonies dont vous avez été les heureux témoins. Souvenez-vous des saints cantiques qui vous faisaient tressaillir d'enthousiasme et de bonheur. Souvenez-vous des instructions et des conseils que vous prodiguait une voix amie. Souvenez-vous des bonnes résolutions que vous avez prises ici, aux jours de ferveur. Souvenez-vous des pardons qui vous ont si souvent réhabilités. Souvenez-vous de cette Table sainte où, tant de fois agenouillés côte à côte, vous avez reçu dans un cœur débordant de joie le Dieu de votre jeunesse.

O chapelle aimée ! Beaux et chers souvenirs ! ne les oubliez jamais, mes enfants. Au sortir du collège, vous allez rencontrer, je vous en préviens, de terribles tentations. Votre piété, votre foi, votre pureté seront soumises à de rudes épreuves. Vous aurez parfois des heures de lassitude et de découragement. Eh bien ! alors, souvenez-vous de St-J. Et vous vous sentirez meilleurs, plus forts, plus invincibles et vous direz : « Je veux redevenir ce que j'étais au collège, je veux me conduire comme un véritable, comme un digne enfant de St-J. ! »

PANÉGYRIQUE DE SAINTE JEANNE-ANTIDE THOURET [1]

SA CROISSANCE DIVINE

> ***Veritatem facientes in caritate, crescamus in Christo.***
> **A mesure que la vérité s'épanouit dans la charité, nous croissons en Jésus Christ. (*Eph.*, IV, 15).**

L'âme, qui au jour de son baptême n'est, au dire de l'apôtre, que l'embryon d'une créature divine (Jac., I, 18), doit atteindre, pour entrer au ciel, l'âge mûr de la pleine vie du Christ (Eph., V, 13). Mais cette admirable croissance, nécessaire à tous les élus, ne progresse pas également dans toutes les âmes prédestinées. Quoique Dieu opère tout en tous (I Cor., XII, 6), son action n'y est pas également manifeste. Mais quand il Lui plaît de faire sortir une petite âme de la condition la plus humble pour l'élever sur les autels, il doit plaire à notre piété d'exalter son œuvre splendide, et de reconnaître à la face du monde qu'une bienheureuse Jeanne-Antide Thouret est un chef-d'œuvre de la grâce.

A dire vrai, c'est moins à nos louanges qu'à notre imitation que Dieu propose l'exemple des Saints ; ou plutôt, la meilleure louange qu'il attende de nous est celle évidemment qui, ne s'arrêtant pas aux œuvres extérieures, si prodigieuses qu'elles soient, s'efforce à découvrir au cœur même de la sainteté le secret d'une divine croissance dont nous vivions à notre tour.

Or cet admirable secret des saints, le voici : à mesure que la vérité s'épanouit dans la charité, nous croissons en Notre-Seigneur. La poussée de sève divine peut être plus ou moins forte ou hâtive. Rarement elle fut plus régulière, plus normale dirait-on, qu'en notre Bienheureuse. Du berceau à la tombe, sa foi et son amour croissent d'un pas égal. Le soleil de la grâce éclaire son esprit dans la même mesure où il embrase son cœur. Prodige d'équilibre dans la sainteté, elle ne cesse de réaliser dans sa vie et son œuvre la perfection de la croissance divine.

Venez, âmes chrétiennes, et voyez ce prodige que Dieu fit sur la terre (Ps., XLV, 9) il y a un siècle, et qu'il nous invite aujourd'hui à contempler sur les autels.

I. — *Germination*

Au-dessus du berceau des saints notre imagination pieuse voit toujours planer une étoile qui auréole de gloire le front du nouveau-né. Ne serait-ce point inconsciemment pour nous excuser de n'être pas des saints, nous dont la naissance plus ou moins obscure n'a remué ni ciel ni terre ? Mais ici l'excuse ne vaut rien. Si jamais arrivée au monde passa inaperçue, ce fut bien celle de Jeanne-Antide dans une pauvre ferme d'un pauvre village de Franche-Comté. Connaissez-vous Sancey-le-Grand ? Bientôt, peut-être, des foules y viendront par des routes pavées de miracles, ombragées d'arcs de triomphe, retentissantes de cantiques, s'agenouiller avec ferveur dans une chambrette dénudée. Mais lorsque, le 27 novembre 1765, les époux Thouret reçurent du ciel leur petite Jeanne, personne au monde ne s'en émut. Si on leur avait demandé : « Que pensez vous que sera cette enfant ? » (Luc, I, 66), ils auraient répondu : « Une bonne fille de ferme, et une bonne chrétienne ! » Mais elle le serait à la perfection, et voilà toute la sainteté.

Pendant des mois l'enfant n'eut qu'un souffle de vie. Si elle put survivre, ce ne fut pas la faute d'une servante distraite, qui une fois la laissa tomber sur la tête, et une autre fois dans le feu. Elle en garda toute sa vie la cicatrice douloureuse.

[1] Prononcé en l'église Notre-Dame du Pecq (diocèse de Versailles) par M. l'abbé J. Raimond aux fêtes de la Béatification, le 1er mai 1927.

Plus encore son moral aurait dû être atteint. Tout était triste dans cette maison : son père, qui malgré son travail opiniâtre n'arrivait point à chasser la misère de son foyer ; sa mère, chétive et humiliée par une tante acariâtre qui régentait les gens et les bêtes de la ferme ; ses frères aînés, qui promettaient déjà d'être les mauvais garnements qu'ils furent !

La pauvre petite, blottie sur le sein de sa mère en larmes, y but la détresse des corps et des âmes avec la vie ; et avant de savoir les mots qui consolent, elle trouva dans son cœur les regards, les baisers, les caresses qui devaient embaumer pour une mort prochaine le cœur ulcéré de sa pauvre maman.

Mais il convenait à la Providence d'accorder le plus tôt possible à celle qui devait être un ange de charité la révélation de la misère.

Jamais enfance ne fut plus terne. Trois mois d'école, c'était assez pour une petite paysanne, même si elle doit plus tard s'improviser maîtresse d'école, et correspondre un jour avec le Pape et l'Empereur. Ce fut assez du moins pour éveiller profondément l'intelligence de Jeanne-Antide, et lui inspirer pour toujours un appétit de savoir, qu'elle rassasiera de pure vérité. Mais en même temps s'ouvrait au creux de son âme charitable un appétit de dévouement, que ses petites compagnes s'empressent de satisfaire : — « Jeanne-Antide, on veut s'amuser ! — Allez ! moi, je garderai vos moutons ! » Et la troupe des petites bergères peut folâtrer tout à son aise : les moutons seront bien gardés.

Jeanne-Antide est si raisonnable que son propre curé la cite en modèle, ne faisant que devancer Dieu !

Or, sa mère étant morte, elle doit prendre à quinze ans la direction de la ferme. Sans coup férir, elle apprivoise et la tante et les frères, et les servantes et les valets. La maison est méconnaissable : l'ordre règne dans les choses, et la paix dans les cœurs. La petite maîtresse de maison parle avec tant d'autorité, car elle a foi dans sa mission, — et règne avec tant de douceur, car elle est la charité même, — qu'elle a tôt fait de devenir l'avocate et le médecin et la conseillère et l'amie dont personne ne peut se passer.

Comment trouve-t-elle encore le temps — Dieu le sait ! — de s'occuper de l'église, d'évangéliser les enfants, et de soigner tous les malades ? C'est la Providence du village.

Avouez qu'à la place du curé, à qui Jeanne-Antide vient un jour demander d'entrer au couvent, vous eussiez volontiers répondu : « Jamais ! Vous faites trop de bien ici, ma fille. Restez chez vous ! » Or, pour la foi d'une Jeanne-Antide, la parole du prêtre est sacrée. Elle attendra sans impatience que Dieu change de porte-voix : mais elle n'a point, comme tant d'autres, hélas ! le naïf et pieux orgueil de croire à sa propre voix.

En effet, le jour vient où Dieu change de curé, et le curé change de verdict ; et par son entremise elle peut enfin s'en aller dans la nuit, — pour ne pas ameuter le village, — vers le noviciat désiré des Sœurs de Saint-Vincent de Paul à Paris.

— « Que savez-vous faire, ma chère Fille ? » lui demande la Supérieure.

— « Rien du tout ! » répond Jeanne-Antide.

Mais tous les emplois lui sont bons. Et comme elle veut apprendre, et comme elle apprend par le cœur, au bout de quelques mois elle est une Sœur accomplie.

Elle l'était déjà dans le monde ; il ne lui manquait que l'habit. Prenez-le, ma chère petite Sœur. Nous sommes sûrs qu'il vous ira bien, ce saint habit, taillé jadis sur le plus admirable patron de foi et de charité !

Vous croyez peut-être, mes frères, que la fleur de grâce n'a plus qu'à verser son parfum. Mais non. Ce qui s'achève, c'est sa germination : la corolle se dessine à peine, le calice est à peine formé. Attendez que le ciel l'abreuve d'une rosée de sacrifices, seule capable d'assurer à sa foi et à son amour leur épanouissement divin.

II. — *Epanouissement*

On était aux premières heures de la grande Révolution. Dans un accès de rage satanique, la Constituante avait voté cette Constitution civile du Clergé qui séparait la France de l'Eglise catholique. Prêtres, moines et bonnes sœurs n'avaient plus qu'à choisir entre la loi ou l'exil. Autour de Jeanne-Antide on défroque, on apostasie. Mais vous devinez que sa foi profonde n'est point émue par les menaces, ni entraînée par les exemples. Elle tient bon jusqu'au jour où les persécuteurs décrètent la suppression de l'état religieux.

Elle retourne alors au pays natal, mendiant de porte en porte, et soignant en chemin toutes les misères qu'elle rencontre. Quand elle arrive à Besançon, la Franche-Comté aussi est à feu et à sang. On traque comme bête fauve tout ce qui porte au front un signe divin. Dans la contrée ses propres frères sont les pourchasseurs du Bon Dieu. Ils se glorifieraient sans doute de dénoncer leur propre sœur.

Or elle a ouvert une école, et en même temps un dispensaire ; car pour elle la vérité s'épanouit dans la charité. Mais elle n'est par sa vocation que l'humble et fidèle servante des ministres du Dieu d'amour. Ils se cachent. Elle les découvre, elle les assiste, elle les mène auprès des mourants. Elle a beau se faire toute petite ; comment passer inaperçu, quand on traîne après soi la bonne odeur de Jésus-Christ, qui décèle ses traces aux persécuteurs ?

On l'arrête, et on la traduit devant le tribunal révolutionnaire. Déguise au moins la vérité, pauvre petite Jeanne Antide. Si tu avoues, c'est l'échafaud !

— Tu t'occupes de la jeunesse ? lui dit le juge. Qu'enseignes-tu ?

— Le Catéchisme de l'Eglise catholique romaine.

— C'est défendu par nos lois.

— C'est ordonné par le bon Dieu.

— Tais-toi ; ou c'est la mort.

— De mon corps, peut-être. C'est tout ce que vous pouvez faire.

On la relâche ; elle continue à instruire et à faire le bien. On la dénonce, on la poursuit, on la relâche ; elle continue. Le martyre ne voulait pas d'elle : ce n'était pas l'heure de Dieu.

Mais la servante du Seigneur souffrait des privations de sa vie religieuse. Elle apprend qu'une fervente communauté s'est reconstituée à la frontière en Suisse. Elle s'en va, la rejoint, et pendant trois années parcourt avec elle comme infirmière bénévole le plus douloureux des Chemins de croix. Chassée de ville en ville à travers l'Allemagne et l'Autriche, cette caravane de misère souffre du froid et meurt de faim, malgré les prodiges que réalise chaque jour la charité de Jeanne-Antide, servie par des facultés incroyables d'initiative et d'organisation.

Et voilà qu'au moment où l'on réussit à trouver un gîte définitif, Dieu met la foi de sa servante à la torture. Elle comprend, à n'en pas douter, qu'elle doit retourner au pays ; et son Directeur de conscience le lui confirme au nom de Dieu. De quelle foi elle aura besoin, non pour transporter des montagnes, mais seulement pour les franchir ; car elle n'a pas d'autre boussole dans ces régions inconnues. Il est vrai qu'on comprend partout la langue de la charité ; et celle-là, Jeanne-Antide en connaît toutes les finesses.

Soudain, dans un village suisse, le plan de Dieu se manifeste. Elle se trouve face à face avec le Vicaire général de l'exil qui administre l'archidiocèse de Besançon : « Allez-y, lui dit-il, recrutez des compagnes, et exercez dans notre ville toutes les œuvres de la charité. »

Que d'objections nous aurions faites à ce programme invraisemblable ! Mais la vraie foi n'hésite point. Quand Dieu parle, elle répond : « J'y vais ! » Où va-t-elle, grand Dieu, cette humble paysanne qui ne sait que croire et aimer ?... Comme si Dieu, qui se glorifie de choisir les faibles pour confondre les forts, attendait de nous autre chose pour les œuvres qu'il veut créer. Est-ce que la prière et la méditation n'ont pas rempli sa vive intelligence des vérités de la foi ? Elle en est pleine à déborder. Est-ce que l'expérience de toutes les misères n'a pas rempli son cœur d'une charité divine ? Il en est plein à déborder. Répands-toi maintenant ; sois prodigue de Dieu. Tu ne sais pas, ô Jeanne-Antide, ni ton évêque, ni personne, mais Dieu sait que cette pauvresse — ainsi qu'elle aime à s'appeler — est désormais capable d'enrichir de foi et d'amour d'abord sa ville et sa contrée, puis bientôt la France et le monde.

La fleur de vérité, épanouie dans la charité, va jeter aux vents ses parfums !

III. — *Fécondité*

Après cet effroyable hiver de la Révolution, qui dura près de dix années, où sauf de courtes accalmies un vent de haine hurlait à mort sur toute la France, où la vengeance et la cupidité déchaînées en un cyclone dévastateur couvraient le sol de ruines et de pillages, où des torrents de larmes et de sang inondaient le pays entier, dans ce déluge inouï d'orgueil et de misère, le Concordat de Bonaparte apparut comme l'arche, d'où la colombe de la paix s'élançant un beau jour annonça enfin le printemps ! Car ce fut le signal de l'universel renouveau. Quelle floraison miraculeuse de maisons-mères et de couvents ! Y eut-il un diocèse en France qui ne pût alors se glorifier d'être l'heureux berceau d'une ou plusieurs Congrégations ?

Je ne m'étonne donc pas, ni de l'âme que notre sainte Mère voulut insuffler à son œuvre : celle de Saint-Vincent de Paul, dont elle était restée la Fille, et qu'elle se plut à imiter ; — ni du succès considérable qu'elle rencontra en Franche-Comté. Toutes les autres fondatrices furent plus ou moins, ou autant qu'elle, favorisées en ce temps-là. Mais ce qui révéla en cette âme une intensité singulière de foi et de charité, et ce qui valut à son œuvre des bénédictions singulières, ce fut un coup d'audace, que je m'en vais vous raconter.

Le génie organisateur de l'Empereur Napoléon ayant un jour résolu de canaliser à leur tour les flots bienfaisants de la charité pour leur assurer une fécondité meilleure, — que n'a-t-il réussi, hélas ! — rassembla dans la capitale, sous la présidence de sa mère, toutes les Supérieures des Congrégations charitables. Vous êtes certains d'avance que la Mère Thouret s'y fit remarquer aisément par son esprit d'initiative et son bon sens inné. Tant et si bien qu'un mois plus tard, quand le beau-frère de l'Empereur, Murat, devenu roi d'Italie, réclama quelques Sœurs françaises pour une fondation à Naples, c'est à la Mère Thouret, Supérieure d'une Congrégation infime, qu'on eut recours officiellement.

Or, elle accepta.

Alors qu'elle n'avait pas une centaine de bonnes religieuses, et que le diocèse se les disputait, elle osa en jeter une demi-douzaine dans cette périlleuse aventure. Mais allez donc empêcher la charité de se répandre, quand elle jaillit d'un cœur comme celui-là ! Les obstacles qui lui barrent la route ne font qu'exalter sa foi.

On arrive à Naples, où tout devait être prêt, où tout manque. Mais notre Mère en a vu d'autres. Suivant la pente si remarquable de sa nature et de sa grâce, elle ouvre en même temps école et dispensaire, puis hôpital et pensionnat. Bientôt elle essaime à travers le royaume, inondant ce nouveau pays de sa foi et de son amour. Sa jeune Congrégation, qui commence à marcher en France, court ici, et vole à larges ailes. Là-bas, c'est le succès ; mais ici le triomphe !

La vénérable Mère, qui au fond des abîmes n'avait foi qu'en Dieu, et ne voulait que le servir, n'éprouve point d'autres sentiments sur les hauteurs. Jamais cerveau de femme ne fut plus insensible au vertige. Aux heures critiques de sa vie, — et l'instant du triomphe est le plus critique, peut-être, — vous ne la verrez point en danger de perdre ce prodigieux équilibre qu'elle a toujours su garder entre l'audace et la prudence, entre la

raison et la foi, entre les réserves de la modestie et les avances de la charité. Sa vie, si cahotée, est un miracle d'harmonie.

C'est maintenant, où la mort approche, que vous allez le voir éclater dans toute sa splendeur !

IV. — *Couronnement*

En fondatrice avisée, elle voulut profiter de sa présence à Rome pour obtenir du Pape, avec l'approbation des Règles, la reconnaissance canonique de son Institut. Ainsi l'œuvre de sa charité reposant sur la pierre angulaire de la foi, elle pourrait à son tour dire : « *Consummatum est!* C'est fini ! » Mais c'est une parole qu'on ne peut dire que sur la Croix. Qui donc aurait pu deviner qu'en se rendant à Rome elle montait au Calvaire ?

Telles étaient la sagesse de l'œuvre et la vertu de l'ouvrière, que l'examen ne fut pas long. A part quelques retouches insignifiantes, pleine et entière approbation fut donc accordée sans retard à l'Institut des Sœurs de la Charité.

Avec quelle joyeuse piété la vénérable fondatrice en informe son Archevêque ! Elle en reçoit cette réponse : « Ma Fille, puisqu'on a changé quelque chose à vos saintes constitutions, et que les anciennes nous plaisent, restez là-bas et nous ici. Vous n'êtes plus Supérieure de l'Institut de Besançon ; et j'interdis à toutes les Sœurs qui sont sous ma juridiction de vous recevoir et de vous reconnaître. »

C'était tranchant comme un glaive !

Vous pensez que c'est par mégarde, ou que c'est une vaine menace d'un gallicanisme aux abois. La pauvre Mère accourt en France, écrit, supplie, implore en vain. Le Nonce s'en mêle, et les Ministres. Rien n'y fait. Le vieil évêque gallican, qui ne veut pas céder au Pape, se cramponne à son interdit.

Les Sœurs de France sont affolées. Leur Mère arrive à Besançon. Elle approche, elle est là, elle frappe. Mais la porte ne s'ouvre pas ! Il faut que le coup de lance transperce le cœur du crucifié.

C'est fait. Maintenant retourne en exil pousser le grand cri de la mort ! Et elle revient mourir à Naples, ayant vidé jusqu'à la lie le calice de la douleur !

Ne fallait-il pas, dit Jésus, que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire ? (Luc, XXIV, 26). Ne fallait-il pas qu'à son exemple, notre Bienheureuse endurât cette Passion pour mériter la gloire d'être aujourd'hui sur les autels, et de voir son œuvre féconde, continuant le geste de sa vie, jeter sur le monde à pleines mains et à plein cœur les germes de la vérité, qui croissent et s'épanouissent dans une féconde charité !

* *

Nous l'admirons aussi, nous le sentons, nous autres, à qui la Providence a daigné réserver une fleur exquise de ce parterre. Mes bien chères Sœurs de Notre-Dame [1], vous n'avez pas d'autre ambition, je le sais bien, que d'embaumer votre maison de la charité de votre Mère. Mais les murs ne sont pas capables d'arrêter les parfums du ciel ; et les âmes délicates se plaisent à les respirer.

Vous voyez qu'elles ne manquent pas chez nous, ô bienheureuse Jeanne-Antide ! Qui sait ? N'y a-t-il point dans ce très fervent auditoire une Epouse des Saints Cantiques, qui voudrait courir, elle aussi, à l'odeur de votre parfum ? *Trahe me in odorem* (Cant., I, 3). Attirez-la ce soir dans vos bras de Mère, et enivrez son cœur de foi et d'amour !

Quant à nous tous, mes frères, nous n'aurons pas en vain admiré un moment et respiré cette fleur du ciel. Qu'elle embaume toute notre vie ! Ne vous disais je pas, pendant ce Carême, que la voie de la sainteté, jalonnée par la foi, progresse dans l'amour ? Car j'avais appris de S. Paul que nous croissons en Jésus-Christ à mesure que la vérité s'épanouit dans la charité. Pouvais-je souhaiter à ma prédication un couronnement plus beau, que l'apothéose d'aujourd'hui ? Ce que j'ai prêché, vous l'avez vécu, ô bienheureuse Jeanne-Antide, et c'est pour cela qu'aujourd'hui nous vous saluons dans le ciel.

Descendez, je vous en conjure, dans toutes ces âmes ferventes. Eclairez-les de votre foi, embrasez-les de votre amour. Retenez leurs vertus mêmes dans ce juste milieu que vous avez toujours gardé. Montrez-leur par toute votre vie que c'est là seulement, et non dans l'extraordinaire, dans le miracle ou dans l'extase, mais dans l'équilibre intérieur, harmonieux et constant, de la nature et de la grâce, là seulement, qu'on croît en perfection, et qu'un jour on cueille la gloire ! Ainsi soit-il.

[1] Maison de Retraite *Notre-Dame*, au Pecq (S.-et-O.).

POUR UNE JOURNÉE DE L'ŒUVRE DES VOCATIONS SACERDOTALES

POURQUOI ET COMMENT TRAVAILLER AU RECRUTEMENT SACERDOTAL

Mes frères,

Pendant de longues années la France fut riche en clergé. Non seulement elle avait assez de prêtres pour subvenir aux besoins de ses paroisses et aux nécessités de l'enseignement, mais encore elle pouvait largement donner de son superflu pour l'évangélisation des contrées païennes. On était fier de lire dans les *Annales de la Propagation de la foi* le récit des travaux de nos missionnaires, de leurs œuvres, de leurs succès comme aussi parfois, hélas ! de leur martyre.

Ce temps heureux n'est plus, m. f. Aujourd'hui la France manque de prêtres ; elle ne peut plus comme jadis envoyer au loin, vers les nations infidèles, la grande armée de ses missionnaires, ni surtout donner à chacune de ses églises un gardien, un sacrificateur. Grande pitié de nos églises de France, sur laquelle s'émouvait l'âme d'un Barrès au lendemain de la Séparation, pitié plus grande encore de nos églises sans prêtres au lendemain de la Grande Guerre où beaucoup ont donné généreusement leur sang pour la patrie.

C'est là, m. f., un mal qui menace de s'aggraver, les séminaristes ne se recrutant pas en nombre suffisant, et sur l'importance duquel nous ne réfléchissons pas assez. Aussi voudrais-je, ce matin, en quelques mots aussi simples mais aussi substantiels que possible, vous rappeler :

1° L'immense besoin où se trouvent Dieu et l'humanité d'avoir des prêtres, beaucoup de prêtres ;

2° Les devoirs pressants qui s'imposent à chacun de nous pour que ce besoin soit satisfait.

I

Dieu et les hommes, ai-je dit, ont besoin de prêtres, de beaucoup de prêtres fervents.

Dieu, tout d'abord, en a besoin, car du jour où ils ne seraient plus en nombre suffisant, ce serait fini du beau rêve qu'il a fait d'être connu, aimé et servi par tous les hommes. Théoriquement, je le sais bien et S. Paul nous le rappelle dans une de ses épîtres, l'âme humaine peut par ses seules forces s'élever à la connaissance de Dieu. Mais en pratique, sans une classe d'hommes spécialement voués à son service, Dieu restera le grand inconnu pour la grande masse des hommes, qui ou bien ne penseront pas à lui ou bien s'en forgeront une idée inexacte.

Regardez la fausse notion que se firent de lui les plus grands génies de l'antiquité païenne. Regardez l'état misérable où se trouvent par rapport à Dieu ces peuplades d'Afrique qui furent autrefois, au temps de S. Augustin, des chrétientés florissantes, pleines de vie, mais d'où le prêtre a disparu. Sans remonter ni si loin ni si haut, regardez plutôt, autour de vous, ces malheureuses paroisses — et elles sont nombreuses de nos jours — qui n'ont plus voulu de curé ou à qui on n'a pu en donner un. C'est à se demander parfois si elle ne va pas se réaliser à la lettre, la célèbre et trop vraie prédiction de notre saint Curé d'Ars : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre et on y adorera les bêtes. »

Oui, m. f., c'est un fait qu'atteste l'expérience quotidienne, les hommes ne songent plus à Dieu, ne savent même plus qu'il existe, dès que la soutane du prêtre cesse de passer dans les rues de nos villes ou dans les sentiers de nos champs, rappelant sans cesse son existence aux hommes oublieux.

Et si Dieu n'est pas connu, il est bien évident que ne sera pas connu davantage son grand commandement : « Vous aimerez Dieu de toutes vos forces, de toute votre âme, de tout votre cœur, par-dessus toutes choses ; c'est là le premier et le plus grand des commandements. » Dieu ne sera pas aimé comme il entend l'être, et jamais ne montera vers le ciel cette chose dont il est avant tout avide : un acte d'amour de Dieu.

Enfin, sans le prêtre, Dieu ne sera point servi comme il veut l'être. Vous ne l'ignorez point, m. f., vous qui venez ici chaque dimanche bien fidèlement participer au sacrifice de nos autels : l'acte le plus auguste du culte sacré, le foyer d'où tout part et où tout aboutit dans l'Eglise, c'est la messe, la messe que le divin Maître institua à la dernière Cène avant de nous quitter. Or, vous le savez également, le prêtre seul a reçu le pouvoir de sacrifier, la puissance d'offrir à l'Eternel le corps et le sang de Notre-Seigneur. La présence sacerdotale est donc nécessaire à sa présence eucharistique, à son habitation dans nos tabernacles.

Dieu a besoin du prêtre, et les hommes aussi en ont besoin. Ils en ont besoin pour faire leur salut, pour acquérir la vie éternelle et éviter l'enfer. Car c'est là une œuvre que nous ne pouvons réaliser par nous-mêmes, avec nos seules forces : il y faut un appoint céleste, il y faut le secours de Dieu, disons le mot, la grâce. « Sans moi, a dit le Maître, vous ne pouvez rien. » Or la grâce, je ne dis point que nous la recevons uniquement par le prêtre, — Dieu reste maître de ses dons, qu'il peut conférer parfois directement et sans aucun intermédiaire, — mais je dis que nous la recevons principalement et généralement grâce au ministère, à l'intervention du prêtre.

En effet, la grâce nous est donnée par les sacrements, qui la signifient et la produisent en nos âmes, comme vous l'avez appris au catéchisme. Mais c'est le prêtre, et lui seul, qui administre les divers sacrements. C'est lui qui, à notre naissance, sur les fonts baptismaux, a enlevé à notre âme sa souillure originelle, la tache qu'elle tenait d'Adam et d'Eve, et nous a ainsi incorporés à l'Eglise dont nous sommes devenus les membres. Par lui nous avons été faits enfants de Dieu et de son Eglise, et nous avons reçu comme un précieux dépôt cette vertu de foi qui, bien avant que nous puissions en produire des actes, animait, vivifiait notre vie.

Qui donc, plus tard, nous a nourris du pain eucharistique, au matin ensoleillé de notre première communion ? Le prêtre, m. f. Et si nous avons perdu par une faute grave l'amitié du bon Dieu, n'est-ce point lui qui nous l'a rendue par le sacrement de pénitence ? Et à notre dernier soir, lorsque nos yeux de chair se fermeront à la lumière de la terre pour s'ouvrir à la lumière de l'éternité, ce sera le prêtre qui nous assistera, nous fortifiera dans cette suprême étape sur les chemins du temps, en nous apportant le saint viatique avec le sacrement des malades, l'Extrême-Onction. Oui, m. f., le prêtre, toujours le prêtre : c'est entre ses bras protecteurs en quelque sorte que s'éteindra notre vie d'ici-bas.

Je pourrais continuer longtemps encore, si je voulais vous montrer toute la place que le prêtre tient dans notre vie, dans notre vie familiale, sociale, aussi bien que dans notre vie individuelle. Mais à quoi bon ? Rappelez-vous plutôt ce mot du Curé d'Ars : « Le prêtre n'est pas prêtre pour lui, il l'est pour les autres, il l'est pour vous... »

II

Tel est l'immense besoin où se trouvent Dieu et l'humanité — et parmi les hommes, les pauvres, les malheureux, les travailleurs, plus encore que les autres — d'avoir des prêtres, des prêtres nom-

breux et fervents. Or, m. f., je vous le disais en commençant, beaucoup de prêtres et de futurs prêtres sont morts sur les champs de bataille au cours de la dernière guerre. Et pour remplacer ces prêtres âgés, épuisés, ou décimés par la guerre, il y a si peu de séminaristes ; la relève du sacerdoce ne monte pas. D'où vient cette pénurie ?

N'en accusons pas le bon Dieu. Il sème à profusion, autant qu'autrefois, des germes de vocation. Mais ces semences ne trouvent point pour éclore un terrain favorable : elles ne peuvent lever et produire les fruits attendus. La faute en est à nous, à nous tous qui n'avons pas assez compris le mal de cette pénurie de prêtres, ni travaillé à l'enrayer, à nous qui avons trop longtemps délaissé cette œuvre primordiale, l'œuvre du recrutement sacerdotal.

Parents chrétiens de nos campagnes, n'oubliez point que c'est dans vos familles de paysans que Dieu s'est plu de tout temps à recruter la milice du Christ, son clergé séculier et régulier. Sans doute, les riches ne sont point exclus de la carrière royale du sacerdoce, mais les préférés du Maître, ceux qu'il appelle de préférence à partager sa vie, ce sont les pauvres, les humbles, ceux que dans son pèlerinage terrestre il avait le plus aimés parce qu'ils lui ressemblaient.

C'est pourquoi, m. f., je vous en conjure, ne refusez pas à Notre-Seigneur l'enfant qu'il vous demande pour son service. Peut-être vous ravira-t-il celui qui vous était le plus cher et sur lequel vous aviez le plus d'espérance : Dieu est le maître, laissez-le faire son choix. Peut être aussi aviez-vous rêvé pour votre fils un autre avenir, un autre habit, que sais je encore ? rêve bien légitime, m. f., mais encore une fois Dieu est le maître, vos enfants lui appartiennent avant d'être à vous.

D'ailleurs, sachez-le bien, prêtre, votre enfant ne sera pas perdu pour vous, il vous aimera même plus que s'il était resté dans le monde. A l'heure de la mort, quelle consolation ce sera pour vous de penser que tous les jours, à la messe, au *Memento* des morts, votre fils songera à vous et priera pour vous ! Et là-haut quel accueil vous recevrez du bon Maître, vous qui n'avez pas hésité à lui donner ici-bas l'un des vôtres !

Prêtre, votre enfant ne sera pas malheureux : peut-être ne sera-t-il pas très riche des biens de la terre, mais il aura en abondance les biens du ciel, les seuls vrais, les seuls qui demeurent ; et puis surtout il aura une église, pas très grande peut-être, mais où il pourra visiter Jésus, le divin ami. Avec lui il ne sera jamais seul.

Enfin, prêtre, votre enfant ne sera même pas privé de sympathie : pour quelques-uns il sera l'ennemi que l'on fuit et que l'on méprise, pour beaucoup il sera l'indifférent que l'on plaint en secret, mais pour les âmes les plus belles, les plus nobles de l'humanité, il sera un ami, un guide, un entraîneur. Que de fois, nous prêtres, n'avons-nous pas été surpris de recevoir des marques de sympathie, bien plus, du plus profond respect, qui alarmeraient notre humilité si nous ne savions qu'à travers notre pauvre personne elles s'adressent à notre soutane, à notre caractère sacré, à Dieu enfin, que nous représentons !

Si Dieu n'appelle point à son service l'un de vos enfants, vous pourriez cependant travailler, et efficacement, à l'œuvre du recrutement sacerdotal, d'abord en donnant largement de votre superflu pour subvenir aux frais d'éducation des séminaristes peu fortunés. Et puis surtout il vous faut prier beaucoup pour l'œuvre des vocations. C'est le moyen que nous indique Notre-Seigneur dans son Evangile Il traversait un jour un champ où la moisson commençait à blanchir. De cette moisson de la terre sa pensée s'en va vers une autre moisson, la moisson des âmes. Et tristement il dit : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont bien peu nombreux. » Puis, après le mal, indiquant le remède : « Priez donc pour que le maître envoie des ouvriers dans ses champs. »

Oui, m. f., priez beaucoup pour les prêtres. Il est des âmes qui, pour ainsi dire, ne cessent point de le faire à cette intention. Qui dira leur influence pour conjurer le mal de la pénurie de prêtres ? Qui dira surtout la récompense qui les attend au seuil de l'éternité ? Quel doux accueil Celui qui a promis de ne point laisser un verre d'eau donné à un pauvre sans récompense, quel accueil fera-t-il à l'âme qui par ses prières, ses aumônes, ses généreux sacrifices, lui aura donné un prêtre de plus, un de ces prêtres dont il daigne avoir tant besoin !

A vous, chers jeunes gens et mes petits enfants, le dernier mot de cet entretien. Il y a quelques années, la France en danger a appelé pour la défendre vos papas et vos frères aînés : pour elle tous ont lutté et beaucoup sont morts. Aujourd'hui c'est l'Eglise qui vous appelle, c'est Notre-Seigneur qui vous demande de continuer son œuvre, d'être un autre lui-même. Traversant un jour les bourgades de la Palestine, le divin Maître disait en gémissant aux disciples qui l'entouraient : « J'ai pitié de ce peuple, car il est comme un troupeau sans pasteur. » N'avez-vous point, vous aussi, chers jeunes gens à l'âme ardente, généreuse, pitié de tant de villages, de hameaux sans prêtres ? N'êtes-vous pas effrayés de la pénurie de prêtres à ce moment ? Ils succombent nombreux à la tâche et ils sont si peu nombreux pour la relève !

O vous qui m'entendez, réfléchissez devant Dieu à votre responsabilité et à ce péril angoissant pour l'avenir des âmes en notre patrie ! N'y en aura-t-il aucun parmi vous pour saisir le calice tombé des mains défaillantes de tant de nos prêtres et achever leur tâche ? Dieu veuille que son appel soit entendu et suivi et que germe parmi nous, dans cette paroisse, comme autrefois, une splendide moisson sacerdotale. C'est si beau, c'est si grand, un prêtre !

IMPRIMATUR
Lingonis, die 27 junii 1934.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

LES GRANDES COLLECTIONS CATHOLIQUES

paru dans

"LA VIE CHRÉTIENNE"

Collection de Doctrine et d'Histoire religieuse

L'EGLISE ET L'ENFANT

par

MARGUERITE ARON

« Une belle enquête menée avec loyauté et objectivité. » *(L'Ami du Clergé).*

Un vol. 15 fr.

paru dans

LES GRANDS ORDRES MONASTIQUES

LES SULPICIENS

par

JEAN MONVAL

Les merveilleux éducateurs de nos prêtres.

Un vol. 15 fr.

EDITIONS BERNARD GRASSET

FABRIQUE de

MOBILIER D'EGLISE

Maison entièrement spécialisée, fondée en 1875

C. LENCLOS, rue de la Gare, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence.

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES de N.-D. des Neiges, par La Bastide (Lozère).

R. C Largentière 1 699

LA VOIX DES CLOCHES

MARQUE DÉPOSÉE

assure électriquement les sonneries des **Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.**

GARANTIES ABSOLUES DE BON FONCTIONNEMENT

Sérieuses références. — Appareils brevetés S. G. D. G.

A. FARNIER, Ingénieur spécialiste

VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

— NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas. **NERVIX** pour les maladies bénignes. **ANTI-EPILEPTIQUE de LIÈGE** pour les cas plus graves. Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau, 47, r. Cl. Lorrain, Lille.

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS DE CROIX

en terre cuite, plâtre durci, carton romain, fonte de fer. — Ameublement d'église.

Les plus vastes ateliers d'art religieux du monde : « L'Union Artistique », à Vaucouleurs Meuse.

A. PIERSON, directeur. — CATALOGUES ADRESSÉS SUR DEMANDE.

Saint Curé d'Ars

Statue du Saint Curé d'Ars N° 726. Seul modèle approuvé par N. S. Père le Pape.

Il représente fidèlement les traits du Saint, suivant les photographies qui ont été prises de lui de son vivant. — La gravure ci-contre ne donnant qu'une idée imparfaite de notre modèle, nous en envoyons la photographie sur demande, de même que celles de n'importe quel sujet, en possédant plusieurs milliers de modèles différents.

Hauteurs en mètres	TERRE CUITE		PLATRE		CARTON ROMAIN		Emballage
	Blanc ou ton ivoire uniforme	Polychromie au naturel	Blanc ou ton ivoire uniforme	Polychromie au naturel	Blanc ou ton ivoire uniforme	Polychromie au naturel	
	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs
0.32			33	66	40	70	8
0.45			55	94	60	95	10
0.65			77	121	85	135	15
0.75	165	205					18
0.80			105	165	120	195	20
0.90	225	275					22
1.00			154	237	180	300	27
1.10	325	425					30
1.20	400	515	215	325	225	385	36
1 30	500	650	259	380	275	455	44
1 40	625	800	308	440	325	525	50
1.50	750	925	374	523	400	625	66
1.60	875	1050	451	605	475	725	88
1.70			517	715	575	850	99

Port à la charge du destinataire

Un Chemin de Croix
Une statue d'art...,
s'achètent en confiance
M^on Hesse - Rouen
45, rue des Carmes — Tél. 322.71.
SERVICE CENTRAL DE DOCUMENTATION
----- D'ART RELIGIEUX MODERNE -----
Renseignements et prix sur demande
Chasublerie — Orfèvrerie — Bronzes.

SENSATIONNEL !

Mr Ivan COURT, créateur du **TRICYCLECAR BROOKLYN,** vient de réaliser, à la demande de la majorité de la clientèle, un nouveau type de tricyclecar :

Bloc-moteur : puissance réelle
4 C. V.
Puissance fiscale : **1 c. v.**
Gros pneus ballons 25×3
Carrosseries type automobile

Torpédo monoplace avec capote et pare-brise . . . . **3.750 francs**
Biplace, idem . . . . **3.990 francs**
Conduite intérieure monoplace aérodynamique . . . . . . **3 990 francs**

TRICYCLECARS IVAN COURT & BROOKLYN — 106, Rue de la Jarry VINCENNES — SEINE

JUAN-LES-PINS
A VENDRE cause de maladie. Belle propriété meublée et aménagée pour Maison de santé, Maison de repos ou Hôtel. 22 pièces, 12 cabinets de toilette, 2 salles de bains, 3 w. c., garage, service ; grand jardin, air, soleil, calme. Situation de 1er ordre. A coûté 1 100 000 f., à vendre 650.000. Calmels, Roseland, Juan-les-Pins (A.-M.)

LOURDES Office Pèlerinages (Bureau Paroissial)
se charge sans frais procurer logement aux Pèlerins Ecr. Mr COLOMES, 9, Impasse du Viscos. Timb. p. rép.

Hôtel Saint-Charles 73, Boulevard Grotte, LOURDES.
Prix modérés — Magasin de confiserie — Confort.
J. ABADIE-LAFFONT, propriétaire.

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
——— Maison fondée en 1850 ———
Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS pour MISSIONS
Haut^r 25 c/m — Emballage *franco*.
Échant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10
STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).
Voir *Ami du Clergé*, n° du 21 juin, page 199.

THÉATRE et FÊTES
Etablissem^ts Joseph LINTANF, Lannion (Côtes-du-Nord).
Catalogue illustré avec conseils et plans, 3 fr.
Voir *Ami du Clergé*, n° du 3 mai, page couverture 143.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande. Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER. Agréé p^r les Monuments historiques. *Belles références.*

MAISON BOULARD
2, Carrefour de la Croix-Rouge, PARIS (6e).
ORFÈVRERIE
BRONZES D'ÉGLISE
CHASUBLERIE
AMEUBLEMENT
Tout ce qui concerne la décoration et l'ornementation des églises.
Catalogue et devis franco sur demande.

Mieux vaut prévenir que guérir

A l'époque trépidante où nous vivons, bien des gens qui souffrent de malaises divers attendent au dernier moment pour se soigner. Puis ces malaises se précisent et c'est une crise de rhumatismes, des maux de reins, ou d'estomac, des névralgies aiguës, des maux de jambes, bref toutes les manifestations qui annoncent un sang vicié. C'est le moment d'avoir recours à un dépuratif énergique et il n'en est pas de comparable à la célèbre **Tisane des Chartreux de Durbon,** aux plantes aromatiques des Alpes, dont les vertus curatives sont réellement merveilleuses.

Mais pourquoi attendre l'heure de la crise ?

Mieux vaut, cent fois, prévenir que guérir. Ayez donc toujours chez vous une provision de **Tisane des Chartreux de Durbon;** faites-en une cure mensuelle régulière et vous n'aurez plus à craindre de ces crises néfastes qui venaient trop souvent vous arrêter et empoisonner votre existence.

Le flacon 14 fr. 80 dans les pharmacies. Les LABORATOIRES J. BERTHIER, à GRENOBLE, envoient brochures et attestations.

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS

ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE** CATALOGUE FRANCO TARBES 4204

MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES : 158, Rue de la Grotte,
et 38, Rue de Livarot, à

LISIEUX

IMPRIMEZ VOUS-MÊME VOS CIRCULAIRES avec le

LIMOGRAPHE EYQUEM

Prix à partir de 195 frs

Pour les tirages de copie très importants, ou nécessitant une exécution très rapide, employez LA NOUVELLE MACHINE ROTATIVE

"LE RÊVE"

(entièrement automatique)

Toutes fournitures pour Duplicateurs de tous systèmes — Papiers, Encres, Stencils

Notice franco sur demande

Etablissements EYQUEM
191, Boulv. Pereire - PARIS
(FABRICATION FRANÇAISE)

LE CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris, Banlieue	les 250 grs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"** ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

VITRAUX
MAISON BESSAC - GRENOBLE, FRANCE

VINS DE MESSE

Vignobles de l'Œuvre sur les coteaux de Rivesaltes spécialement cultivés dans ce but; pas de vins achetés au commerce et de composition douteuse.
SEULE MAISON du Diocèse de Perpignan donnant la garantie épiscopale de vins liturgiquement purs.
Abbé Jean Bousquet, Econome, Espira-de-l'Agly (Pyr.-Orles)

LIBRAIRIE PARIS-ROME, Ste An. 57-70, rue de Rennes, PARIS (VIe)
Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André.
Missels et publications de D. Lefèbvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
Catalogue n° 10 gratis.

ARTERIO-SCLEROSE

Les "Gouttes Spencer" végéto-sulfurées ([illegible] f. 65 p. 1 mois) abaissent la tension de 3 à 6 degrés sans régime.

DIABETE et PETROLE

Les Capsules de "Pétrolex" (240 p. 1 mois, 40 f.) remplacent l'insuline et guérissent sans régime. Notices grat. Lab. des Phocéens, NICE (A.-M.)

Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé

HORLOGES
"LUSSAULT" ET "LE PELERIN"
pour Clochers, Collèges, Communautés, etc...
Usines : TIFFAUGES (Vendée) près NANTES, et MARÇAY (Vienne).
4.000 HORLOGES livrées en France et à l'Etranger.
Basiliques de : Lourdes, Ste Anne d'Auray, Albert, Paris (Ste Thérèse), Toulouse (St Sernin), etc.

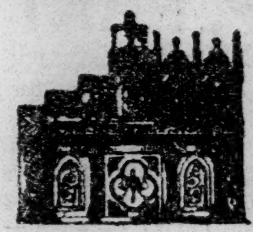

Gde Marbrerie "Ste Jeanne d'Arc"
L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts
Toulouse-Paris R.C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.